courant alternatif

COURANT ★ ALTERNATIF

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 228 | MARS 2013 | 3 €

- **DOSSIER: RESTRUCTURATION ET LUTTES DANS L'AUTOMOBILE**
- **VINCI** UNE PIEUVRE À DÉTRUIRE
- **SCALP** DISSOLUTION ET BILAN

Industrie

Le coup de chaud !

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Paris

La commission journal d'avril aura lieu à Limoges

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

○ 10 numéros + hors séries	30 euros
○ Sans les hors séries	25 euros
○ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
○ En soutien	+ de 30 euros
○ À l'essai (3 numéros)	5 euros
○ Un numéro sur demande	GRATUIT
○ Gratuit pour les prisonniers	

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

BOURGOGNE
oclmacon@gmail.com

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 1213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, Orléans, …
passer par
oclibertaire@hotmail.com





CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 1213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
Mars 2013
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

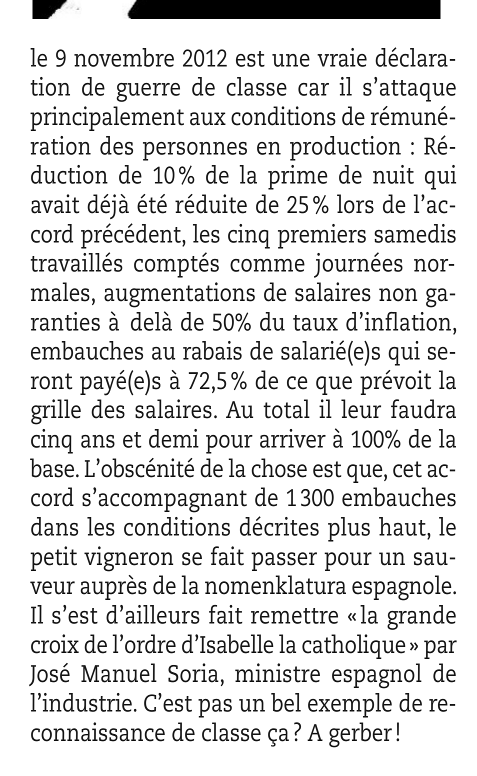
Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Hommage à Djamal Chaab

Mercredi 13 février, Djamal Chaab s'est immolé par le feu devant l'agence Pole Emploi Nantes - Est. Ses allocations étaient coupées et on lui réclamait un trop - perçu. La réaction de nos autorités a été exemplaire. Réaction immédiate de Michel Sapin (ministre du travail) : *"Il y avait ici ce matin tous les services de Pôle emploi et les services extérieurs en termes de police et de pompiers pour faire face à un drame dont on connaissait l'intensité : tout a été fait, ce qui s'est passé ici est exemplaire. Les règles ont été appliquées avec l'humanité qui convient, avec les explications nécessaires, mais il y a parfois des moments où on est dans une telle situation qu'on ne comprend plus les explications"* Un chômeur se suicide, et immédiatement « on » se préoccupe de la sécurité… de pole emploi ! Un chômeur se suicide, et c'est la preuve de l'humanité du service public. Orwell, au secours ! Et le président normal ? *"Le service public de l'emploi a été, je crois, exemplaire, il n'est nul besoin d'aller chercher une responsabilité (…) quand se produit un drame, qui est un drame personnel, c'est aussi un questionnement à l'égard de toute la société"*. Quand un père monte sur une grue pour récupérer la garde de son enfant, c'est un drame de société, quand un chômeur se suicide suite à la perte de ses allocations, c'est un drame personnel…
Si on y réfléchit bien, les réactions du président normal, du gouvernement normal, le traitement médiatique des medias normaux sont… normaux. Le président de tous les français n'est pas seulement le valet du grand patronat, il est le digne représentant des couches moyennes supérieures, autrement dit de la bourgeoisie. Le président de tous les français est le président de ceux qui ont un revenu confortable, du patrimoine et un avenir à peu près assuré. Les problèmes de société que le président normal est prêt à assumer sont les problèmes de société qui se posent à sa classe sociale : la protection de la propriété, l'allègement des impôts, l'offre de services de qualité à qui peut se les payer, quelques garanties pour le consommateur (pas trop, il ne faut pas gêner le patronat). Les « problèmes de société » que les médias sont prêts à traiter sont ceux qui divisent cette même couche sociale, mais qui ne risquent pas de heurter les intérêts patronaux : la famille, l'éducation, la sexualité (mais pas trop quand même). Le traitement de ces sujets qu'en donnent les médias en occultent naturellement tous les aspects réellement sociaux. Prenons l'exemple des violences faites aux femmes : traitées sous l'angle du fait divers, de la sauvagerie des jeunes des banlieues à propos des viols, souvent abordées sous l'angle du voile qui vise bien en réalité une catégorie sociale particulière. Une femme est assassinée tous les trois jours par son conjoint, les mères battues sont obligées de rester sur place faute de pouvoir obtenir un logement qui leur permette d'emmener leurs enfants… Ca, pour les medias normaux, ce n'est pas un sujet de société, c'est parfois quand on daigne en parler un drame personnel.
Les chômeurs, les exploités, les précaires, les prolétaires, les sans-papiers, le dominées… ne font pas partie de la « société normale », ils / elles sont rejetés hors champ social. Leurs résistances individuelles ? Des drames personnels. Leurs résistances collectives ? Des explosions de violence. La violence patronale ? Quelques patrons voyous, et sinon un ordre normal des choses que seuls des fous peuvent contester. D'ailleurs, à qui a-t-on demandé d'intervenir lors du drame de Nantes (après les pompiers et la police) ? A des psychologues… La résistance à l'aéroport ? Une secte anarcho - communiste avec, pire si c'est possible, des mineures en fugue. Les médias font maintenant silence même sur ceux qui sont tellement désespérés qu'ils menacent de faire sauter leur usine comme DMI à Vaux. Sans doute, les médias reprendront-ils le refrain de l'explosion de violence si les grévistes exécutent leur menace, peut - être même aurons - nous droit alors un couplet sur leurs drames personnels ?
Nous sommes la société, les bourgeois en sont les parasites. La violence, c'est eux : nos « drames personnels » ne sont que la conséquence de l'ordre social capitaliste qu'ils défendent y compris militairement (par mercenaires interposés, bien sûr). La violence, c'est eux : leur langue de bois, leurs réactions d'autosatisfaction après la mort de Djamal Chaab, sont comme un deuxième assassinat. D'ailleurs, avez-vous entendu son nom»? Il n'a jamais été désigné que comme « un homme de 43 ans », aucun journal de la grande presse nationale n'a donné son nom.
Nous sommes la société, et c'est lorsque nous résistons, lorsque nous construisons un rapport de forces collectif par nos luttes, que les présidents normaux, les gouvernements normaux, les medias normaux, sont obligés d'admettre notre existence, sont obligés de composer avec nos revendications.



Carlos Ghosn : à nous d'inventer la vie qui va sans !



L'année 2013 a bien commencé pour Renault, du moins pour la direction qui a pu afficher de très bons résultats financiers pour l'année 2012 et a réussi sans trop de mal a signer avec ses « partenaires sociaux » un « accord de compétitivité » dont les principales victimes seront les salarié(e)s des usines. Chez Renault aussi ce sont les riches qui sont en train de gagner la lutte des classes. Il faut dire qu'ils peuvent compter sur l'aide empressée des syndicats collaborationnistes.

[1] Dans cet article les syndicats vont être malmenés par la plume du rédacteur. Ces attaques concernent les principaux traîtres : CGC-CFE, CFDT ainsi que la bureaucratie centrale de la CGT & de FO. Localement, il y a des sections CGT et (plus rarement) FO qui se battent vraiment. Ces camarades non inféodé(e)s à « leur centrale » et leurs fédérations ne sont évidemment pas visé(e)s par les critiques ponctuant cet article.

[2] Il s'agit de Carlos Bichara Ghosn ; ainsi nommé car, comme tous les richards de son espèce, ne sachant que faire de son fric, il a investi dans des vignes au Liban.

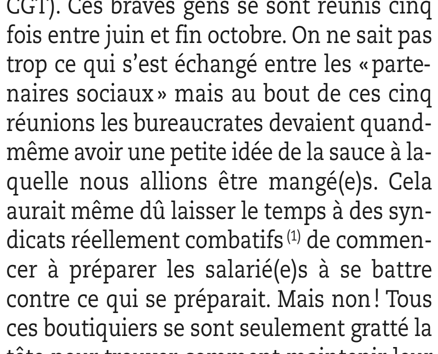
LES RÉSULTATS FINANCIERS SONT TOMBÉS : TOUT VA TRÈS BIEN MERCI.

Les résultats financiers de Renault pour 2012 sont tombés le 14 février 2013 et, à moins de vivre sur Mars, tout le monde est au courant que ce constructeur automobile a une situation financière plus que confortable… Pour celles et ceux qui ne comprendraient rien au chiffres largement diffusés par la presse, qui auraient encore des doutes ou même qui s'en foutraient, voici ce qu'affirme la direction de Renault dans son communiqué interne du 14 février : « En dépit de l'environnement difficile en Europe, le groupe Renault conforte une situation financière saine qui lui permet de poursuivre sa stratégie de croissance au niveau mondial et d'obtenir un résultat net positif de 1 735 millions d'euros ». Bon, tout va donc très bien pour cette société, du moins pour le conseil d'administration qui se goinfre de jetons de présence, pour le comité directeur et les big cadres qui auront droit cette année encore à leur grosse prime (PPG pour les intimes), pour Carlos Bichara Ghosn dont les émoluments tournent autour de 13 millions d'euros par an (il est le 2ème patron le mieux payé du CAC 40) et bien sûr pour les actionnaires dont les dividendes ont été multipliés par six en trois ans. Comme on va le voir, pour les salarié(e)s de base et surtout les ouvrier(e)s ce n'est pas la même rigolade !

ALORS POURQUOI TOUT CE BAROUF AUTOUR DE RENAULT ?

Mi-2012, premier bilan : Le résultat des ventes de véhicules du groupe Renault pour le premier semestre a été très satisfaisant (il va sans dire que quand c'est satisfaisant pour les actionnaires et la direction, ça l'est moins pour l'environnement) ; tellement satisfaisant que, sauf catastrophe nucléaire (ce qui, comme chacun sait, ne peut pas se produire en France), le bilan de l'année complète ne pourra qu'être bon. Cela n'a pas empêché la direction de lancer son offensive dont les rouages bien huilés laissent présager qu'elle avait été préparée de longue date, bilan positif ou non.

1ère étape : Dès le 21 juin, Renault a mis en place un « Groupe de réflexion paritaire sur la compétitivité » intégrant tous les syndicats représentatifs (CGC - CFE, CFDT, FO & CGT). Ces braves gens se sont réunis cinq fois entre juin et fin octobre. On ne sait pas trop ce qui s'est échangé entre les « partenaires sociaux » mais au bout de ces cinq réunions les bureaucrates devaient quand-même avoir une petite idée de la sauce à laquelle nous allions être mangé(e)s. Cela aurait même dû laisser le temps à des syndicats réellement combatifs [1] de commencer à préparer les salarié(e)s à se battre contre ce qui se préparait. Mais non ! Tous ces boutiquiers se sont seulement gratté la tête pour trouver comment maintenir leur image d'organisations syndicales honorables en préparant un argumentaire complètement raccord avec le verbiage capitaliste de la direction à grand renfort de « montée en gamme », de « compétitivité » ou de « regagner des parts de marché ».

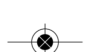


2ème étape, casser le moral des employé(e)s : Le 27 septembre 2012, le petit vigneron [2] annonçait au mondial de l'auto de Paris que « Renault n'est pas à l'abri de disparaître, du moins sous sa forme actuelle ». A noter que ce dangereux casseur n'a pas été inquiété alors que, dix-huit jours plus tôt, les salarié(e)s de l'automobile en lutte rassemblé(e)s devant ce même salon s'étaient fait gazer par les forces répressives du gouvernement socialiste allié des patrons.

3ème étape : Alors qu'en France les bureaucrates syndicaux se perdaient en conjectures, que quelques sections syndicales CGT & SUD s'évertuaient à essayer de tirer les salarié(e)s Renault de leur torpeur et que ces dernier(e)s commençaient à sentir comme une odeur de roussi, la direction éprouvait la capacité de résistance des syndicats espagnols en négociant un « accord de compétitivité » se faisait la main sur les salarié(e)s des usines situées à Palencia, Valladolid & Séville. Il aura fallu moins d'un mois pour signer cette merde avec les syndicats UGT, CC.OO & CCP sans aucune manifestation de solidarité, aucune amorce de lutte de la part des salarié(e)s des sites hexagonaux, sauf - à ma connaissance - quelques bons tracts de le CGT de l'usine de Cléon (Seine-Maritime). Cet accord signé le 9 novembre 2012 est une vraie déclaration de guerre de classe car il s'attaque principalement aux conditions de rémunération des personnes en production : Réduction de 10% de la prime de nuit qui avait déjà été réduite de 25 % lors de l'accord précédent, les cinq premiers samedis travaillés comptés comme journées normales, augmentations de salaires non garanties à delà de 50% du taux d'inflation, embauches au rabais de salarié(e)s qui seront payé(e)s à 72,5 % de ce que prévoit la grille des salaires. Au total il leur faudra cinq ans et demi pour arriver à 100% de la base. L'obscénité de la chose est que, cet accord s'accompagnant de 1 300 embauches dans les conditions décrites plus haut, le petit vigneron se fait passer pour un sauveur auprès de la nomenklatura espagnole. Il s'est d'ailleurs fait remettre « la grande croix de l'ordre d'Isabelle la catholique » par José Manuel Soria, ministre espagnol de l'industrie. C'est pas un bel exemple de reconnaissance de classe ça ? A gerber !

4ème étape : En France, lancement le 6 novembre d'une série de plusieurs réunions de négociations ayant pour objectif la signature d'un « accord de compétitivité » avec les syndicats représentatifs fin janvier 2013.

Tout le monde sait bien que ce type d'accord ne présage rien de bon et que les réunions de négociations ne servent qu'à leur donner un semblant de légitimité. Tout le monde sait que ce type d'accord n'est que chantage à la fermeture destiné à laminer toujours plus les conditions de travail et salariales des salarié(e)s les moins bien loti(e)s ainsi que les velléités de résistance des plus combatifs/tives. Tout le monde sait chez Renault que ce type de négociations n'en portent que le nom : La direction sait ce qu'elle veut et, tant que les syndicats feront croire que c'est dans les salons feutrés, entre gens de bonne compagnie que les luttes se mènent, elle continuera à l'obtenir. Et pour que la mystification soit totale et que les syndicats puissent s'enorgueillir d'avoir obtenu des avancées, la direction (qui sait très bien jusqu'où elle peut aller trop loin) cèdera quelques miettes. Tout le monde ? Oui, mais pas les bureaucrates de CGC-CFE, CFDT, FO & CGT dont aucun n'a



eu l'idée de claquer la porte et de laisser la direction seule avec ses tripatouillages. Chez Renault tout le monde sait que la CGC-CFE et la CFDT signent tout, leur présence lors de ces réunions est dans l'ordre des choses. Rien de plus à attendre du délégué central de FO, complètement coupé des militan(te)s de terrain. La CGT quant à elle à affirmé dès le début qu'elle ne signerait rien (ouf) mais a continué à se prêter à cette mascarade.
Bref, pour expliquer simplement un processus qui a duré du 6 novembre 2012 au 19 février 2013 et aura nécessité onze réunions, voici les grandes lignes de cet «accord» qui mobilise tant d'attention.
En premier lieu, la presse a eu raison de relayer la prose de la GGT et de SUD dénonçant cet accord comme un odieux chantage. En effet, sous prétexte de «contexte automobile européen durablement déprimé, qui a conduit l'ensemble des constructeurs automobile en Europe à rechercher diverses voies d'amélioration de la compétitivité» la direction s'est permise de spécifier que «dans le cadre d'un accord global sur l'ensemble des mesures proposées au cours du cycle de négociations, elle pourrait s'engager à ne pas fermer d'usine en France, malgré un marché européen sans véritable croissance à l'horizon du plan Renault 2016 Drive the Change»[3].
Après cette mise en garde conçue et entendue comme telle, au lieu de présenter ses projets en une seule fois, ce qui risquait de provoquer une réaction hostile des salarié(e)s, la direction a saucissonné l'énoncé des six axes de son «accord». Ainsi, du 13 novembre 2012 au 22 janvier 2013, six réunions se sont succédées. Après chacune d'elles un communiqué très édulcorant de la direction était envoyé à chaque salarié(e). De plus une redescente d'info du même acabit était réalisée impérativement le lendemain par les petits chefs. Ainsi la direction prenait de vitesse les syndicats qui, tout bureaucratiques qu'ils soient, n'avaient pas le temps de diffuser l'info aux sections, d'analyser le point abordé la veille, d'élaborer une riposte (pour les sections qui le souhaitaient), de rédiger un tract, de le diffuser et, pour les sections les plus radicales, d'organiser un débrayage. Bien vu non? Ajoutez à cela l'effet assommant (dans tous les sens du terme) que peut produire cet égrènement de mesures régressives.

Très grossièrement, les six axes de cet « accord » sont les suivants:

1. Mise en place de «pôles régionaux industriels pour mutualiser les fonctions support». Traduction: Certains postes seront à cheval sur des usines espacées de plusieurs dizaines de kilomètres (pouvant aller audelà de cent bornes). Bonjour les bouleversements sur la vie privée, et ce bien sûr, sans contrepartie d'aucune sorte.

2. «Détachement intersites». Traduction: Mobilités forcées d'un site à l'autre en fonction du besoin en main d'œuvre. Conséquences similaires au point 1.

3. «Favoriser la prise des congés et [en] limiter la capitalisation». Traduction: Les congés non pris et mis de coté par les salarié(e)s en cas de coup dur ou pour partir plus tôt à la retraite, c'est de l'argent qui dort pour Renault… Et ben c'est fini maintenant.

4. «Harmoniser l'organisation du temps de travail». Traduction: Normalement tou(te)s les salarié(e)s Renault France devraient faire 1603 heures de taf/an. Horreur, il semblerait que des ouvrier(e)s en fassent moins. Ces feignants qui font les 3x8 et/ou les horaires décalés ont vingt jours de congé en plus. Ça aussi c'est fini… 'Faut quand-même pas déconner !

5. «Etablir des bases solides et durables aux activités ingénierie, manufacturing et tertiaire de Renault en France». Traduction: Il faut supprimer 7500 emplois (avec une espérance de 8260 suppressions). Pour inciter le maximum de personnes à partir avant l'âge légal de la retraite, des dispositions jusqu'alors réservée aux ouvrier(e)s ayant occupé les emplois les plus pénibles sont maintenant étendues à tou(te)s les employé(e)s Renault. No comment.

6. «Politique de rémunération»: Gel des salaires en 2013, 0,5% d'augmentation en 2014 et 0,75% en 2015. Ha ha, elle est bien bonne celle-là! Quant à 2016, aucune info.
On l'aura compris, les principales personnes affectées par ces mesures sont les salarié(e)s bossant dans les usines et en particulier les ouvrier(e)s. Chez Renault, l'antagonisme de classes n'est pas une vue de l'esprit. Hélas le constat est d'autant plus amer que, si sur les sites de production tels Cléon, Douai, Le Mans, Sandouville, Flins ou Maubeuge, les salarié(e)s se sont battu(e)s, dans les sites d'ingénierie (à part Lardy) on a eu beaucoup de mal à mobiliser. Le pire exemple étant le site de Rueil-Malmaison dont le nombre de grévistes n'a pas dépassé 35 sur 1500 salarié(e)s avec un record le 12 février avec 4 grévistes qui sont allés rejoindre le rassemblement devant le siège de Goodyear à un kilomètre de là. Je ne compte évidemment pas la délégation de 4 bureaucrates de la CGT de ce site qui ont fait le déplacement sur leurs heures de mandat (incroyable mais véridique).
Bien entendu ces «accords» ont été signés par la CGC-CFE et la CFDT dont la présence aux négos constitue aux yeux de ces derniers «un garde-fou». A ce jour je ne sais pas si FO a signé mais on s'en fout, le paraphe des deux organisations précédemment citées suffit pour entériner ce joujou de la direction. Ces syndicats traîtres croient-ils vraiment que la signature de cet «accord de compétitivité» garantira la pérennité des sites Renault hexagonaux? D'ailleurs est-ce vraiment leur motivation première? Je n'en suis pas convaincu.

RENAUD SERAIT SURCAPACITAIRE

Le mot est lâché. Surcapacitaire est le nouveau concept à la mode chez les capitalistes en mal de croissance (maladie assez répandue vous l'aurez remarqué). Comme dit l'adage populaire, celui qui veut abattre son chien l'accuse d'avoir la rage; chez les capitalos celui qui veut fermer des usines ne dit plus qu'elles ne sont plus rentables, il affirme qu'elles sont surcapacitaires. Pour Renault cela signifie que les six usines de fabrication de véhicules situées en France (4) ont les capacités en bâtiments et infrastructures de produire beaucoup plus de véhicules (l'unité de valeur pour un constructeur étant le véhicule immatriculé, je ne parlerai pas ici des usines de fabrication de moteurs, boîtes de vitesses et châssis (5) mais la problématique est rigoureusement la même). Il suffirait donc de fermer une ou deux usines de carrosserie montage (UCM) et de rapatrier les productions et éventuellement les prolos qui les font tourner sur les sites restants. Facile!
Quelques mises au point s'imposent – Attention, les lignes qui suivent n'ont absolument pas pour vocation de défendre le «fabriquons français» mais d'expliquer pourquoi les usines hexagonales se vident.

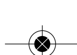
Tout d'abord si les décideurs ont choisi d'ouvrir des usines en Espagne, en Turquie, en Roumanie, en Slovénie, en Corée du Sud, au Brésil, en Argentine, en Inde, en Russie et au Maroc, et de ne plus développer de nouveaux produits sur les sites hexagonaux, ce n'est pas la faute des salarié(e)s qui les font tourner.
Que le groupe Renault[6] implante des usines là où il commercialise des véhicules, cela tient la route - Evidemment, l'implantation d'usines là où les libertés syndicales sont inexistantes (Turquie, Russie, Maroc) et où les législations sur l'environnement le sont tout autant ne peut que nous faire hurler. Mais en fait cela ne marche pas comme ça: Le niveau d'investissement nécessaire à la mise en place d'une ligne de montage véhicule ou moteur est tel qu'il en existe en général une et au maximum deux par version de produit à travers le monde. Pour exemple je prendrai trois véhicules fort appréciés et bien vendus en France: La Mégane III, la Twingo II et la Lodgy (Dacia); ces véhicules sont respectivement fabriqués à Palencia (Espagne), Novo Mesto (Slovénie) et Tanger (Maroc). La preuve que le groupe Renault ne produit pas là où les véhicules sont achetés. Outre le bilan carbone élevé dû à l'acheminement des véhicules du lieu de production au client, les décideurs Renault aurait très bien pu installer les lignes de production sur les sites qu'ils dénoncent maintenant comme étant surcapacitaires.
Naïvement, on pourrait se demander pourquoi Renault se casse la tête à installer des usines aux quatre coins du monde pour fabriquer des véhicules qui seront en partie vendus en Europe de l'Ouest réduisant ainsi

[3] Hem… J'comprends rien à cette novlangue mais il me semble que « le plan Renault 2016 Drive the Change » est le petit nom donné à cet « accord de compétitivité » dont l'application s'étend jusqu'à 2016.

[4] Batilly (Sovab), Dieppe (Renault Alpine), Douai, Flins, Maubeuge & Sandouville.

[5] Cléon, Française de Mécanique (FM), Le Mans, Ruitz (STA) & Villeurbanne.

[6] Le Groupe Renault se compose de 3 marques : Renault, Dacia & RSM (Renault Samsung Motors. A ne pas confondre avec l'Alliance (Renault, Nissan et toutes les marques connexes).



sa marge du fait de la logistique. La première raison qui vient à l'esprit est le coût de la main d'œuvre. Mouais... Mais le coût de la main d'œuvre équivaut à 10 % du prix d'un véhicule. Un véhicule assemblé par un(e) ouvrier(e) qui serait payé 25 % du salaire d'un(e) ouvrier(e) français(e) serait donc 7,5 % moins cher que s'il était monté à Flins ou Sandouville – Réduction toute relative puisqu'il faut ajouter le prix de transport du véhicule de son lointain lieu de fabrication au concessionnaire hexagonal.
En fait, la France n'intéresse plus Renault pour la simple raison que, pour le capitalisme, ce qui ne progresse pas se casse la gueule. En d'autres termes : S'il n'y a pas de croissance c'est la dégringolade des actions et toutes ses conséquences. Il se trouve que les ventes de véhicules du groupe Renault ne progressent plus en France. Suivant les années, elles peuvent même régresser mais en fait ce n'est pas si alarmant que ça puisque le nombre d'immatriculations en 2012 est approximativement le même qu'en 2000. Ouais, mais comme je l'ai expliqué plus haut : C'est reculer que d'être stationnaire (et oui, pour les capitalos aussi). C'est pour cela que Renault se tourne vers les marchés émergeants sur lesquels il y a de la croissance. Lecteurs et lectrices de CA, si comme moi vous flippez de la multiplication exponentielle des ventes de véhicules en Chine et en Inde, cela produit l'effet inverse sur les constructeurs automobiles.

La stratégie du groupe Renault est payante car, si pour 2012 les ventes France & Europe sont en baisse, les ventes dans le reste du monde sont en augmentation, ce qui donne un résultat positif du point de vue capitaliste. Alors il est où le problème ? Le groupe engrange des bénefs ? Qu'ils servent à soutenir les sites en difficulté comme cela a été fait quand l'usine de Curitiba au Brésil n'était pas au niveau attendu.
J'en reviens à mon idée de départ : Renault voudrait bien se débarrasser d'un maximum de sites et de salarié(e)s en France c'est pourquoi une grande partie de la conception des boîtes de vitesses a été délocalisé en Roumanie, la majorité des fonctions supports ont été externalisées, les usines ne sont plus choisies pour fabriquer les produits les plus prometteurs et la direction pond des « accords de compétitivité » avec suppressions de postes à la clé.

ALORS COMMENT ANALYSER TOUT ÇA ?

Comme il se dit en marketing, contrairement aux pays émergents qui représentent pour l'automobile un marché de premier équipement, la France est un marché de renouvellement (ou de remplacement). Pour le capitaliste, ce n'est plus intéressant de chercher à se développer ici puisque le marché ne progressera plus guère. L'objectif est de maintenir le « minimum vital » sur place et de détruire le reste. Pour nous, l'épilogue est plus complexe : Actuellement, même si l'usine représente un lieu mortifère et aliénant, nous ne pouvons qu'être solidaires des salarié(e)s qui y usent leur santé pour gagner de quoi vivre. Nous ne pouvons que soutenir celles et ceux qui se battent pour préserver leur emploi comme l'ont fait nos camarades des usines citées dans cet article. Cela ne nous empêche pas de penser que les effets combinés de la stagnation des ventes de bagnoles et de l'automatisation des lignes de production devrait être une bonne chose si elle ne s'accompagnait pas de licenciements – La réduction significative des ventes, l'élaboration de moyens de locomotion différents et beaucoup moins énergivores, la disparition des tâches aliénantes et l'abolition du salariat demeurant l'idéal. Tant que l'on n'a pas fait la révolution et que les moyens de production ne sont pas autogérés, on peut toujours se battre pour que l'organisation du travail sur les sites de production soit modifiée. Puisqu'il y a de la place dans les usines, que Renault a engrangé des bénéfices et dispose d'une trésorerie de 13,5 milliards d'euros, il est tout à fait envisageable de doubler ou tripler les lignes de production afin d'en finir avec les 3x8, 4x8, 5x8 et VSD si destructeurs pour les salarié(e)s. Monsieur Taylor (7), pour n'importe quel(le) ouvrier(e) du monde, s'esquinter la santé sur une ligne de prod' pendant 3 heures par jour c'est encore trop ! On en a marre de perdre notre vie à essayer de la gagner pendant que des lascars comme Carlos Bichara Ghosn mènent grand train. Mais n'attendez pas de nous que nous réclamions comme la CGT Renault « une vraie politique volontariste de reconquête des parts de marché » (8).

O Cangaceiro

[7] Maurice Taylor, patron de Titan, ex-potentiel repreneur de Goodyear Amiens a reproché aux salarié(e)s de cette usine de ne travailler « que trois heures par jour »

[8] Relevé sur un tract de la Coordination des syndicats CGT Renault de janvier 2013. Certaines sections syndicales sont tombées des nues en lisant ça et l'ont supprimé de leurs tracts.

Quelques remarques sur la lutte des travailleurs de PSA Aulnay.

S'il apparaît prématuré d'établir un bilan de la lutte des travailleurs de PSA Aulnay, son actualité étant alimentée quotidiennement (les curieux pourront se reporter à l'écoute des émissions radios de l'Egrégore du 4, 11, et 18 février 2013 disponibles sur le site de l'OCL), on peut tout de même tirer quelques remarques, préalables à une analyse plus complète que nous espérons publier prochainement.

SUR LA CRISE DE L'INDUSTRIE DE LA BAGNOLE.

L'industrie de l'automobile est une des composantes essentielles du capitalisme du 20ème siècle. Tant du point de vue de l'organisation de la production (avec des théories comme le taylorisme et le toyotisme (voir encart)) que de l'organisation de la société qui en découle, celle du tout bagnole bien évidemment (avec son bitume et son béton), mais surtout des relations capital/travail. C'est bien l'industrie automobile qui fut le moteur (ah ! ah !) de la société d'après-guerre. Les conséquences sont tout ce que l'on a connu depuis trente ans, depuis les tâches imparties à l'Etat (dans la régulation d'un certain compromis social, dans le soutien ou la prise en charge directe des activités non directement rentables mais jugées nécessaires au développement du capital, dans une certaine planification industrielle, urbanistique, transports...) jusqu'aux formes de stabilité de l'emploi (plein emploi, durée maximales établies, formes juridiques stables, acquis sociaux sur la santé, la retraite, prix de la force de travail tendant à s'égaliser sur le principe à travail égal salaire égal – »sauf entre hommes et femmes, etc.)

Cette entreprise flexible que l'on connaît maintenant partout a été d'abord inventée et appliquée à l'automobile. Elle suppose une très forte décentralisation que l'on connaît avec le schéma de la délocalisation de certains segments de la production et du développement de la sous-traitance : chaque partie du produit fini (moteur, freins, transmission, direction, suspension,

Le taylorisme du nom de son inventeur, l'ingénieur américain Frederick Winslow Taylor désigne la forme d'organisation scientifique du travail (OST) définie par lui et ses disciples à partir des années 1880. Pour obtenir des conditions propres à fournir le rendement maximum dans le cadre d'une organisation, celle-ci préconise: une analyse détaillée et rigoureuse - d'où l'accent mis sur le qualificatif de « scientifique » : des modes et techniques de production (gestes, rythmes, cadences, etc.), l'établissement de la « meilleure façon » de produire (définition, délimitation et séquençage des tâches), la fixation de conditions de rémunération plus objectives et motivantes. Le toyotisme quant a lui est une forme d'organisation du travail dont l'ingénieur japonais Taiichi Ōno est considéré comme l'inventeur. Il vise à minimiser au les stocks et propose une participation maximale du travailleur aux différentes étapes de la production (cercles de qualités...)





carrosserie, sièges, roues, système électriques, etc.) est fabriquée dans des unités de production juridiquement distinctes de l'ex-maison-mère devenue leur client, mais aussi mise en concurrence les unes avec les autres. Le secteur terminal, l'assemblage des éléments, celui qui correspond à la marque, ne regroupe plus que 10 à 12% de la totalité de la force de travail nécessaire. Les sous-traitants sont eux-mêmes segmentés entre fournisseurs de premier niveau (qui peuvent être des marques comme Bosch, Delphi, SKF, Hutchinson…en France, le principal est le groupe Plastic Omnium) et ceux de niveaux inférieurs, en descendant ainsi jusqu'aux fabricants de matière (acier, aluminium, pétrochimie…), de telle sorte que peut s'appliquer une adaptation permanente de la production aux variations des flux, c'est-à-dire des commandes de véhicules neufs (ventes) : une flexibilité des processus répondant à une flexibilité des produits répondant aux variations du marché du produit fini. En France, en plus de la sous-traitance, la flexibilité joue sur deux autres ressorts: la très forte utilisation du travail intérimaire aussi bien dans la sous-traitance que dans les usines de la marque (dans les périodes où la demande tire le volume de la production vers le haut) et le chômage dit technique, à temps partiel, c'est-à-dire le travail intermittent le temps de diminuer les stocks (quand la demande baisse).
Au niveau de toute la société, l'explosion des formes d'emplois dits atypiques ou précaires trouve leurs origines dans la production automobile: naissance des contrats de travail temporaire (intérimaire) en 1972, des CDD en 1979, du temps partiel en 1982, extension considérable du travail à temps partiel féminin grâce aux mesure de Martine Aubry d'allègement de charges sociales en 1992…

Si l'on peut dire que le fordisme correspondait à l'Etat keynésien garant par les conventions collectives d'une répartition équilibrée de la croissance des salaires et de celle de la productivité, le toyotisme correspond à l'Etat libéral qui se fiche pas mal de la croissance des salaires et ne prend son sens que dans une nouvelle phase que l'on appelle capitalisme globalisé ou économie-monde. Dans les processus de production, l'informatisation permet à la fois des formes décentralisées de fabrication et très centralisées de direction et de décision. La rupture avec le modèle fordiste est relative : on est toujours dans la recherche d'une rationalité maximale et d'une intensification du travail ouvrier. On peut donc parler autant de rupture que de perfectionnement dans la capacité à intégrer la souplesse, la flexibilité, dans un processus de travail qui continue à être marqué par le principe de la chaîne, au sens du flux.

La restructuration du capital tel que nous la subissons aujourd'hui (sans entrer dans les détails disons que nous considérons la «crise» comme une crise classique de surproduction) frappe donc naturellement de plein fouet la production automobile, et en particulier PSA.
Après des mois de tourmente marqués par un sévère plan de restructuration officialisé en juillet 2012, PSA a annoncé le 21 février la plus lourde perte de son histoire (plus de 5 milliards d'euros). Si ce gouffre est dû pour partie à la dépréciation d'actifs de 4,7 milliards signalée quelques jours plus tôt, il s'explique aussi par son activité automobile en perte de 1,5 milliard. La direction de PSA invoque la dégringolade des ventes en Europe, son premier marché. Dans un marché européen en berne, les ventes du premier constructeur automobile français fondent comme neige au soleil. En 2012, PSA a vu ses ventes mondiales s'effondrer de 16,5%, sous la barre des 3 millions de véhicules écoulés. Sur le Vieux Continent, les immatriculations ont fondu de 8,2% l'an passé, une chute jamais observée ces 20 dernières années. Le coup est rude pour PSA, très dépendant de ce marché, où il a réalisé pas moins de 60% de ses ventes les six premiers mois de 2012. Les observateurs reprochent à PSA son internationalisation tardive, et sa taille modeste. PSA a moins délocalisé que son éternel rival Renault: pas par excès de patriotisme industriel, mais plutôt parce que la famille Peugeot a toujours renâclé à voir des museaux étrangers dans le capital familial, il produit encore 39% de ses véhicules en France, contre 18% seulement pour la marque au losange. Pour tenter de restaurer ses marges, PSA a misé sur le haut de gamme à partir de 2009, une stratégie qui tarde à porter ses fruits.

Mais la vraie solution pour le capital, c'est bien évidemment de maximiser ses profits en ponctionnant la plus value et en intensifiant l'exploitation d'où l'annonce d'un plan de licenciements drastique.
Soupçonnée d'avoir retardé l'annonce de son plan social après l'élection présidentielle, la direction de PSA le dégaine en plein mois de juillet 2012. La potion est amère. L'usine d'Aulnay qui emploie 3000 salariés est promise à la fermeture dès 2014, sans compter la suppression de 8000 postes. Mais la saignée sera encore aggravée, à 11000 emplois pour la période 2011-2014. S'ensuivent des semaines d'âpres controverses avec le gouvernement où chacun joue parfaitement sa partition entre Montebourg chevalier blanc du «produisons français» et Ayrault père sévère mais juste. Dans un climat social tendu, émaillé par des manifestations et des arrêts de travail, les pourparlers s'engagent entre la direction et les syndicats. Le 12 février, quatre syndicats s'étaient déclarés favorables à un projet d'accord. La CGT le refusant et rappelant sa revendication d'un maintien de la fabrication de la C3 à Aulnay jusqu'en 2016, qui permettrait selon elles de trouver des solutions acceptables pour tous les salariés concernés.

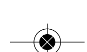
UNE STRATÉGIE SYNDICALE DIFFICILE À COMPRENDRE

La problématique syndicale à Aulnay, comme dans tout le groupe PSA, découle de l'histoire tourmentée de la gestion de l'exploitation de la main-d'œuvre par la direction du groupe automobile, le patronat de PSA est un patronat de combat: par exemple le directeur du groupe financier , François Blanchet, est le président de l'UIMM. Pour s'assurer de la gestion de son prolétariat, la direction a toujours pu compter sur un syndicat maison. Le SIA (Syndicat de l'industrie automobile), héritier de la CFT et de la CSL(1) de sinistre mémoire, qui se fait le relais de la politique de la direction alternant carotte et bâton, syndicat majoritaire dans le groupe et sur le site d'Aulnay, est évidemment un frein au développement d'une lutte radicale. La CGT quant à elle tire sa légitimité et son crédit des conflits qu'elle a conduits en 2007 pour des augmentations de salaires, mais de manière plus ancienne du combat historique de 1982 durant lequel les ouvriers immigrés de l'usine ont obtenu après une lutte âpre, la liberté syndicale et d'une manière générale une dignité jusque là bafouée. Pourtant ce n'est pas sur cette tradition de combat que le syndicat a choisi de miser. Dans un premier temps celui-ci a réclamé l'intervention de l'Etat, et le maintien intégral de la production sur le site. Ne pouvant obtenir la tenue de ces fameuses réunions tripartites (Etat, patronat et syndicat), la CGT a poussé au déclenchement de la grève, en maintenant cependant un discours productiviste et légaliste (contre les patrons voyous et les ouvriers pas casseurs). On ne révélera aucun secret en soulignant que la direction du syndicat est sous la coupe de Lutte Ouvrière (Jean-Pierre Mercier, le secrétaire du syndicat CGT a été le porte-parole de Nathalie Arthaud lors de la dernière élection présidentielle et LO a présenté des ouvriers de PSA comme candidats lors des législatives), organisation présente dans certains conseils municipaux de Seine-Saint-Denis (Philippe Julien est conseiller municipal de Saint-Denis et Geneviève Reminger est élue au conseil municipal de Bagnolet). C'est donc toute une stratégie politique qui se retrouve interrogée.
La lutte de PSA Aulnay sera-t-elle la dernière lutte du vieux mouvement ouvrier et de ses organisations traditionnelles ou verra t elle l'apparition d'une nouvelle forme de conflictualité correspondant à l'état du capital et de sa restructuration présente.

Fin de la première partie.

Jean Mouloud

[1] CFT et CSL Confédération Française du Travail et Confédération des Syndicat Libres syndicats patronaux la plupart du temps composés d'anciens membres d'extrême droite, d'ancien militaires ou de coloniaux, particulièrement propices a la gestion de la main d'œuvre immigré de Citroën. La CFT sera dissoute suite a la participation de l'un de ses membres à l'assasssinat de Pierre Maitre syndicaliste CGT sur un piquet de grève des Verreries Mecaniques Champenoises à Reims en 1977 à Reims



Grève à PSA Aulnay: Marre des promesses, des jaunes et du patronat!

Les ouvriers de PSA Aulnay sont en grève depuis le 16 janvier 2013. A l'heure où cet article s'écrit, cela fait un mois que les chaînes de production sont bloquées. Les ouvriers luttent contre la perte programmée de leurs boulots (fermeture prévue du site d'Aulnay en 2014) et plus largement la suppression de dix milles postes en Europe. En jeu : leurs emplois, mais aussi la dignité de ceux qu'une direction aux dérives mafieuses a rendu rageur.

Il suffit de mettre un pied dans l'usine de Peugeot Citroën d'Aulnay-sous-bois pour le comprendre : on en pond un paquet de bagnoles ! Ici, c'est de la C3 dont il s'agit. Ou plutôt, c'était. Car les ouvriers grévistes ont réussi à bloquer les chaînes de production. Il sont quelque centaines chaque jour à se rassembler autour de la « Place de la grève » au milieu de l'usine. Deux assemblées générales par jour, une le matin et l'autre l'après-midi. Et le reste du temps, ça discute des actions à mener à l'extérieur et surtout, on continue à motiver les collègues qui viennent pointer pour qu'ils rejoignent le mouvement. Mais quel mouvement au juste ? Le mot d'ordre c'est : « non à la fermeture du site d'Aulnay ». Et les revendications : un CDI pour tous et des pré-retraitres à cinquante cinq ans.

Seulement, voilà un an et demi que la CGT a révélé une note secrète indiquant que la direction de PSA prévoyait depuis 2010 de fermer le site d'Aulnay [1]. On connaît la chanson : la main d'œuvre française coûte trop chère, il faut rester compétitif ou mourir, les bagnoles se vendent moins et puis la crise, toujours la crise. C'est tout un système qui la pousse cette chansonnette, pas seulement la famille Peugeot, qui en gagne du blé, soyons clair. Disons que sur les politiques économiques d'une grosse boîte à l'internationale comme PSA, choisir entre des noms sur un tableur excel – encore faut-il les lire – et une relance des profits sur le long terme, c'est tout vu. N'importe quelle boîte dont les bénéfices se calculent en dizaine de milliards fait de même. Goodyear, Sanofi, Virgin sont autant d'exemple de circonstance. On en revient au capitalisme, comme système d'accumulation du capital.

Là où PSA Aulnay sort du lot c'est à travers ses pratiques mafieuses. L'usine fut créée en 1972 comme une usine « modèle », au sens où la contestation ne devait pas y avoir sa place. A l'époque, on privilégiait l'embauche d'ouvriers immigrés recrutés directement dans leur pays d'origine. De préférence des paysans illettrés du Maghreb ou des travailleurs français dont le passé était scruté pour éviter tout syndicaliste ou gréviste en herbe. Et comme preuve d'affection paternaliste, il était bien vu d'adhérer au syndicat patronal et d'avoir en main la « petite carte de la tranquillité » [2] . Si en plus on ramenait du couscous du bled et une bouteille de Ricard, les supérieurs garantissaient leur bienveillance. La grève de 1982 changea en partie la donne mais pas fondamentalement la manière dont la direction fait de la politique.

Aujourd'hui encore, elle maintient les pressions directes et indirectes. Depuis le début de la grève, six syndicalistes ont été mis à pied en vue d'un licenciements, et les sanctions disciplinaires fusent. L'autre jour, un des grévistes était accusé d'avoir bloquée une chaîne à lui tout seul et d'être responsable de blessures contre un cadre qui, ayant reçu un œuf sur l'arcade sourcilière serait tombé à terre et aurait perdu connaissance... Ce sont eux, d'ailleurs, les cadres de l'extérieur, les « jaunes » qui n'hésitent pas à inventer tout et son contraire pour sanctionner les ouvriers. « Nous avons observé des grévistes, en civil, sous le regard vigilant de la maîtrise, bras croisés, en blouse de travail, dont 200 membres ont été appelés des autres sites PSA pour tenter de casser la grève. Nous avons aussi constaté l'accueil menaçant des compagnies de vigiles embauchés pour l'occasion, postés sur le parking » . Quand on arrive à l'usine pour la première fois, on reste en effet hébété devant la ligne de quelque dizaines de personnes en brassards jaune fluo et lunettes de protection qui, debout, dissuadent de leur seule présence ceux qui voudraient se mettre en grève. Certains d'entre eux notent tout ce qui se passent, ce sont les huissiers et les autres regardent, et pensent, pensent à leur gros salaire qui va tomber, à la manière de s'auto-justifier leur trahison, leur renoncement. Ils restent stoïques de 6h le matin à 22h le soir, même lorsque les grévistes dansent devant eux en traînant par terre une pièce de boucher devant ces chiens du patronat, hués en cœur. Alors bien sûr, la revanche prise dans l'immédiat sur la hiérarchie ne pèse pas lourd dans le rapport de force. Mais elle fait plaisir, elle délie les langues, elle participe de la fraternisation des ouvriers entre eux, qui n'ont plus peur de se moquer de ceux et de les insulter aujourd'hui alors qu'hier ils leur donnaient des ordres.

Mais cela n'empêche pas les ouvriers grévistes d'être présent à l'intérieur et à l'extérieur. Ils défilent dans l'usine, tiennent leurs assemblées générales où on parle sans attendre que d'autre le fassent à leur place, on interpelle les non-grévistes et on est là quand certains sont convoqués pour être sanctionnés. A l'extérieur, les grévistes font tourner leur caisse de grève dans d'autres boîtes en luttes, font passer le message, organisent des péages gratuits, des moments de sensibilisations dans les lieux publics, et dernière en date, ils ont interpellé le Président de la République au stade de France. C'est pas l'imagination qui leur manque, ni la motivation d'ailleurs. Parce qu'après un mois de grève, ils sont toujours debout.

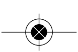
Alors oui, on pourra toujours parler des négociations en cours, des promesses contradictoires et jamais tenus par les responsables politiques, des mensonges et des gains de temps de la direction, ça tiendrait sur trois pleines pages et ça nous avancerait à quoi ? Au seul et unique fait que c'est aux ouvriers eux-même de décider de leurs avenirs. Terminé les réunions tripartites, terminé la confiance envers le constructeur automobile, fini les négociations au sommet. Ce qu'ils veulent, ils le prendront. Point barre.

Pablo Izquierdo

[1] PSA et le gouvernement, cinq ans d'aides et de promesses, Le Monde, 12.07.2012

[2] De la dignité à l'invisibilité. Les OS immigrés dans les grèves Citroën et Talbot (1982-1984), Vincent Gay





A Vaux dans l'Allier, les 168 salarié(e)s d'une fonderie se battent pour que leur usine continue à tourner.

Mardi 5 mars 2013, après un prolongement de 12 jours de la période d'observation, le tribunal de Montluçon statuera sur l'avenir 168 personnes et de leurs familles en décidant la reprise ou la liquidation de la fonderie DMI de Vaux.

DMI VAUX ? KESAKO ?

▸ Il s'agit d'une fonderie d'aluminium pour pièces automobiles & poids lourds plus connue sous les noms de BREA ou BREALU. Ses clients principaux sont Renault (46% du chiffre d'affaire), PSA, BORGWARNER, MAN, ACI (Le Mans) & RENAULT TRUCKS..

▸Ce site a déjà subit 3 redressements et plusieurs plans sociaux. Ainsi l'effectif de cette fonderie est passé de 700 personnes en 1996 à 168 aujourd'hui.

▸Après un 1er redressement, l'usine a été achetée par le groupe EURALCOM (groupe italo-néerlandais, détenu à 42 % par le fonds privé italien ARCA) en 2001. A noter qu'EURALCOM possédait également la société FABRIS (Châtellerault). Cette société est devenue NEW FABRIS après son rachat par le groupe italien ZEN. Cela s'est mal terminé et, lors de la liquidation, les ouvrier(e)es avaient également menacé de faire sauter l'usine à coups de bonbonnes de gaz.

▸En janvier 2011, lors du dernier redressement, BREALU est repris par le groupe DMI (" Il semble en outre que Renault, client important de BREALU, se soit prononcé en faveur de ce repreneur " [1]).

▸DMI est un groupe américain dont l'actionnaire principal était CARLYLE (20%). En décembre 2011, cet actionnaire a revendu ses parts à PLATINIUM EQUITY (fond de pension US) qui, devenant l'actionnaire principal, décide de se séparer du site de Vaux.

▸En fait PLATINIUM a décidé de racheter SMW, une société spécialisée dans l'usinage du coté de Compiègne et d'implanter une fonderie juste à coté. d'après les salarié(e)s de DMI, le dossier est validé et PLATINIUM attend la mort du site de Vaux pour commencer la mise en place de cette opération certainement très juteuse dans une région sinistrée industriellement .

▸Renault a senti le vent tourner depuis longtemps car le constructeur a déjà choisi un fournisseur pour produire certaines pièces pour lesquelles il ne peut être en rupture de stock. Ainsi les cales K4 & F4 vont être fabriquées par le groupe SJI (Saint-Jean Industries qui a racheté la fonderie FDPA à Châtellerault). Le site qui produira les pièces est une vieille fonderie est-allemande près de Leipzig.

Au fil des cessions et des micmacs financiers, le bilan économique s'est dégradé. Les salarié(e)s ne peuvent pas être rendu(e)s responsables de cette situation. Pourtant, une fois de plus, ce sont eux qui risquent de payer le prix fort.

LA LUTTE :

▸La grève a commencée le 21 Janvier

▸Aujourd'hui 100% des effectifs sont en grève et l'on retrouve sur le piquet des ouvrier(e)s et des cadres.

▸Le commercial a quand-même répondu à une consultation de Renault & envoyé une offre de prix. On ne peut pas lui en vouloir, l'espoir fait vivre.

▸Il y a un repreneur potentiel : Le britannique CMV Aluminium (1), dirigé par Gianpierro Colla. Comme à chaque fois dans ce type de situation, Renault aimerait bien qu'il y ait un repreneur (seulement) afin de garantir l'approvisionnement de ses pièces le temps que les fournisseurs en remplacement soient en mesure de fournir dans les mêmes conditions de volume & de qualité mais le constructeur ne veut pas s'engager sur de nouvelles commandes. Ainsi, sans aucune garantie en ce sens, COLAS ne reprendra pas la boutique.

▸S'il y a reprise on sait déjà que seulement 95 emplois seront conservés.

▸Actuellement le piquet de grève est toujours occupé. Les gens font sur place les horaires qu'ils auraient fait s'ils bossaient. Comme ils bossaient en 3/8 et quelques personnes en VSD, il y a toujours du monde sur place.

▸Les grévistes sont motive(e)s mais se sentent très seul(e)s.

▸Vu le peu d'intérêt que suscite leur situation, ils/elles ont décidé de menacer de faire sauter la turne avec des bonbonnes de gaz. C'est pas du chiqué, je les ai vues.

▸Du coup tous ces con(ne)s de France 2, M6, Paris Match, BFM TV etc se sont bousculé(e)s pour venir voir ça de près. Aux dires des salarié(e)s, « tout ce qui intéresse les médias ce sont les bonbonnes de gaz » (je confirme que les journaleux que j'ai vu(e)s ne s'intéressaient pas vraiment au fond du problème... Comme cette journaliste de Paris Match qui voulait voir un four dans lequel "on peut voir du rouge"... Sauf que c'est la fonte ou l'acier en fusion qui est rouge et non l'aluminium... Dommage pour "le choc des photos")

▸La revendication principale et qui semble partagée est le maintien de l'activité, la pérennité de la boîte et des emplois. ▸Il s'agit

▸Il semble pourtant que le délégué CGT (non majoritaire et désavoué par les salarié(e)s pour de scabreuses histoires que je ne conterai pas ici) dit à qui veut l'entendre que la demande est de 50000 € par personnes.

▸Sur le piquet aucune banderole, drapeau ou autocollant syndical ; c'est plutôt sain car aucun bureaucrate ne décide à la place des salarié(e)s.

▸Pour l'instant la présence policière est très sobre et c'est plutôt bon enfant. Bien sûr, c'est pour endormir les gréviste... Nul doute que quand cela va être plus tendu, le pouvoir saura sortir ses chiens de gardes.

DÉLÉGATION AU MINISTÈRE DES FINANCES DE BERCY :

▸Le 15/02/13, trois salariés de DMI Vaux, leur avocat et une cinquième personne ont été reçues à Bercy par un certain M.Alayal.

▸Montebourg a daigné leur faire un petit coucou avant d'aller se taper la cloche mais rien de plus.

▸Bien entendu, les salariés n'ont reçu aucune réponse positive à leurs demandes (sanctions à l'encontre de DMI et pressions sur Renault pour que le constructeur s'engage à donner du business à cette société).

▸La délégation a juste reçu l'engagement de la part des technocrates qu'il y aurait un accompagnement des salarié(e)s après la fermeture (soutien psychologique, aide à la création d'entreprise etc...) Ya des coups de lattes qui s'perdent.

▸Il n'y avait que 2 personnes « extérieures » pour soutenir les salariés venus à Bercy « plaider leur cause » : Un copain du NPA et un salarié Renault (au demeurant militant de l'OCL).

▸L'option Coopérative Ouvrière de Production ne semble pas trouver grâce aux yeux des grévistes. Je ne sais pas qui leur a mis en tête que Renault ne bosserait jamais avec une coopérative. Pour rappel, Renault achète des carters cylindres, des carters de boîtes de vitesses et de carters chapeaux de paliers à FAGOR qui est une enseigne qui fait partie de MONDRAGON, la plus grande coopérative du monde

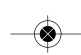
LA SECTION SUD RENAULT DE RUEIL-MALMAISON SOLIDAIRE :

Les militant(e)s de la section SUD du site Renault de Rueil ont envoyé une lettre ouverte à M.Vandenhende, responsable des achats du groupe Renault afin de l'interpeller sur la situation de la fonderie et de ses salarié(e)s. En désespoir de cause, ce courrier a également été envoyé aux médias et au député de la 2ème circonscription de l'Allier, M.Lesterlin. Evidemment ce courrier est resté lettre morte.

Alors que nous rédigeons ces lignes (le 24/02/12) il est envisagé qu'une délégation des salarié(e)s de DMI, si possible accompagné(e)s de personnes de la fédé des métaux CGT et de salarié(e)s Renault (c'est pas gagné), rencontre M.Tavares (N° 2 de Renault) et/ou M.Vandenhende. Cela reste à organiser.

O cangaceiro

[1] Les Echos du 25/01/11)



Travailler tue

L'EXEMPLE JAPONAIS DU « KAROSHI »

Dans Le Capital, Marx, à propos de la condition ouvrière en Angleterre, parlait déjà de surtravail, pas seulement du point de vue économique qui examine la part du travail « offerte » au patron (la plus-value), mais en termes de santé et de durée de vie (le surmenage qui conduit à la mort). De nos jours, tant qu'il ne s'agit que d'arrêts vasculaires ou d'infarctus, qui plus est se produisant en dehors du lieu de travail, la société est dans le déni. C'est lorsque l'on a affaire à des suicides que le trouble s'installe. Dans une société qui cherche à nier la mort et où, du moins, on la cache, se la donner apparaît comme une atteinte insupportable à l'ordre des choses.

Après que les suicides survenus chez Renault, Peugeot, Sodexho, etc, en 2007 ont eu franchi l'omerta médiatique qui couvre généralement ce genre de drame, divers rapports sur le « stress au travail » furent remis au ministère du Travail, qui fit tout son possible pour en limiter l'impact aux passages à l'acte à l'intérieur même de l'entreprise. Quant aux décès plus généralement dus au « surtravail » un seul cas fut reconnu cette année-là (un infarctus). Mais avec, en 2009, la « vague de suicides » à France Télécom (35 en deux ans), l'affaire devint sérieuse et obligea le patronat et le gouvernement à élaborer un contre-feu. Ont été alors généralement pointées du doigt des erreurs de management (quelques hauts cadres fusibles sautèrent) et un numéro vert fut mis en place, permettant à un collègue de signaler un cas de tendance suicidaire à qui on va proposer une aide psychologique : ce qui veut dire clairement que le mal ne vient pas de l'extérieur mais de lui-même, de l'intérieur, et que de ce fait il est plus ou moins responsable de n'être pas bien dans son assiette. C'est le candidat à la mort qu'il faut soigner, pas le travail qu'il faut éliminer, pas le patron qu'il faut punir !

Pour mémoire, le suicide est condamné par toutes les religions, et s'il n'est plus interdit en France depuis 1810, il n'est toujours pas reconnu comme un droit. Alors que, pour les religions comme pour l'Etat, faire fructifier au mieux sa force de travail est plus qu'un droit, c'est un devoir !
Marcel Durand, dans Grain de sable sous le capot : chronique de la chaîne à Peugeot-Sochaux (La Brèche, 1990)(1), qui relate plus de vingt années de condition ouvrière chez « Pijo », nous dit : « Pijo avait chargé une clique de techniciens d'imposer le management sauce nippone dans ses usines françaises. (...) On s'appelle par notre prénom. On réfléchit ensemble afin que l'usine produise toujours davantage. Mais on est en rivalité constante avec le plus proche collègue, l'équipe voisine, la chaîne d'à côté. (...) Ce dont Peugeot ne nous parle pas, c'est du karoshi. »

KAROSHI

C'est quoi, ce karoshi évoqué par cet ancien ouvrier de le « Peuj' » ? C'est un terme qui remonte aux années 60 au Japon, et que l'on peut traduire par « mort par surmenage au travail » ou par « surtravail ». La législation reconnaît dans ce pays davantage de dégâts causés par ce « surtravail » qu'en France, et de nombreuses luttes (surtout juridiques) ont été menées par des familles de victimes et des associations de médecins. La lecture des lignes qui suivent nous montre que le patronat français peut faire là aussi des progrès en matière d'intensification de l'exploitation des travailleurs, si on se réfère au pays du Soleil-Levant. Soyons certains que « la crise » en sera la justification.

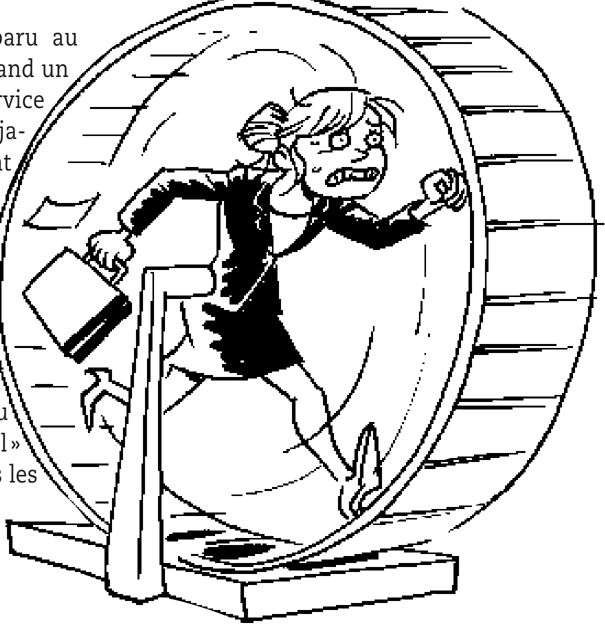
Dans les grandes villes du Japon, une énorme quantité de gens développent une relation d'autodestruction avec le travail qui les condamne à une mort précoce. Ce phénomène a donc un nom : karoshi. Il ne s'agit pas de l'exploitation du travail dans l'usine ou des accidents de travail sur les chantiers, mais du mot qui indique précisément les décès de travailleurs des grandes entreprises par accident vasculaire cérébral ou crise cardiaque dû à une surcharge de travail au-delà des limites « supportables ».
Par exemple, cette année, le suicide d'une jeune femme de 26 ans a été reconnu comme karoshi après qu'une enquête a révélé que Mori Mina faisait 140 heures supplémentaires chaque mois dans un restaurant de la chaîne populaire Watami.

Le phénomène karoshi est apparu au grand jour dans les années 60 quand un jeune homme, employé au service d'expédition d'un grand journal japonais, est mort d'un AVC (accident inhabituel à 29 ans!). Les gens ont réalisé alors qu'un trop grand temps de travail pouvait avoir des effets négatifs sur le corps. Depuis lors, les cas de karoshi ont donné lieu à d'implacables batailles entre des familles déterminées à démontrer que la cause du décès était bien le « trop de travail » et l'employeur cherchant par tous les moyens à étouffer l'affaire.

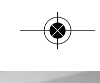
Au Japon, les travailleurs temporaires représentent un tiers de la main-d'œuvre, et leur travail « temporaire » veut dire pour eux pratiquement aucun droit et un salaire des plus bas, même après des années de travail dans la même entreprise. L'emploi régulier (nous dirions CDI) est une relique du passé maintenant enterrée. Les employés de nombreuses entreprises sont tenus d'adopter une culture du travail qui détruit leur vie.

Jake Adelstein a passé douze ans au Japon en étant le premier journaliste non japonais dans le quotidien Yomiuri Sinbun. Il travaillait jour et nuit avec seulement quelques heures d'interruption pour dormir. Il explique : « Une des choses qui contribuent aux pires conditions dans les sociétés japonaises est la prégnance des agences de travail temporaire. Si quelqu'un est dans une entreprise depuis plus de cinq ans, c'est qu'il est censé être utilisé à un poste fixe ; mais en réalité il arrive que, cette durée atteinte, l'employé soit congédié. Cette promesse d'un emploi à durée indéterminée pour un "vrai travail" est agitée devant ses yeux, puis d'un seul coup retirée, comme un tapis sous les pieds. »

Ce contexte d'insécurité est devenu la norme dans des entreprises dites « noires », qui poussent l'exploitation jusqu'à détruire leurs employés à force de travail. Dans la crainte constante d'être remplacés d'un moment à l'autre, les travailleurs ont développé une capacité à satisfaire leurs supérieurs en faisant nombre d'heures supplémentaires non payées (jusqu'à en falsifier le nombre enregistré pour éviter à l'entreprise le moindre ennui concernant cette pratique).



[1] Réédité par Agone en 2006. On lira aussi chez Agone Résister à la chaîne, dialogue entre un ouvrier de Peugeot [Hubert Truxler, alias Marcel Durand] et un sociologue, 2011.





«cercueils en peluche» des hotels capsules…

«Il existe deux registres. Sur l'un, on inscrit les heures réellement effectuées. Sur l'autre, les heures "normales". En tant que travailleurs de nuit, nous devons organiser les heures de travail pour tout le monde. On pouvait travailler une semaine entière sans journée libre et, à la fin, au lieu de signaler la totalité des heures, on notait seulement les "normales", en ajoutant des jours de vacances pour les autres. C'est une tradition, bien ancrée encore chez les anciens, de ne pas déclarer les heures supplémentaires et de travailler gratuitement. Autre tradition: quitter le bureau avant une personne plus âgée est considéré comme grossier et offensant.»

LES HOTELS A « CAPSULES » POUR CEUX QUI NE PEUVENT PAS PASSER LA NUIT A LA MAISON

«Evidemment, cette organisation du travail "cercueils en peluche" des hôtels capsulelaisse peu de temps pour des activités qui pourraient permettre que les gens ne se transforment pas en une bombe désespérée prête à éclater à tout moment. Par exemple la socialisation, passer du temps avec la famille, dormir plus de deux heures par nuit. Les hôtels à capsules existent par le seul fait que très nombreux sont celles et ceux qui considèrent qu'il est plus logique de dormir dans des cercueils en peluche empilés les uns sur les autres que prendre le train du retour après avoir travaillé jusqu'au petit matin. Vous habitez en banlieue, le voyage est long, vous vous déplacez dans un train bondé et arrivez au bureau déjà fatigué parce que vous avez été debout pendant tout le trajet, vous travaillez jusqu'à 23 heures ou minuit, rentrez à la maison avec le même train bondé, sans avoir le temps de veiller un peu et de vous détendre, car le lendemain il faut retravailler et supporter une privation continue de sommeil et aller, malgré tout, de l'avant».

L'une des raisons pour lesquelles le Japon a un taux de natalité et de mariages très bas est que si les gens passent tant de temps au travail qu'ils n'ont plus de vie privée. Comment pouvez-vous cultiver des relations? «Comment pouvez-vous rencontrer, sortir et construire une histoire avec quelqu'un quand votre travail est votre vie?»

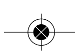
«Lorsque vous n'êtes pas soumis comme un esclave à un rythme intense dès l'aube, et que vous n'êtes pas privé de sommeil, vos collègues et votre chef vous accuseront certainement de ne pas travailler assez. Il est donc important de donner l'impression d'être épuisé et de souffrir même si ce n'est pas le cas, et cela semble avoir plus de valeur que le travail bien fait.»

Le Japon a l'un des taux de suicide les plus élevés au monde. En 2009, le nombre total de suicides a augmenté de 2 %, pour atteindre 32 845 (26 pour 100 000 habitants), dont un grand nombre liés au «trop de travail». Lorsque, dans un pays, une forêt s'appelle «forêt des suicidés» et que s'y vend chaque année un nombre record de manuels sur le suicide, des statistiques de ce genre se comprennent aisément. Le livre en question explique: «Ç'a été une autre mauvaise journée au bureau, le travail s'est accumulé et vous êtes en retard sur les factures. Vous ne parvenez pas à dormir, vous êtes fatigué et vous devez vous lever à 6 heures et faire quatre-vintdix minutes de trajet pour aller au travail. Vous allez passer toute la nuit dans le bureau pour la énième fois. Ne serait-il pas agréable d'aller dormir et de ne jamais se réveiller? Dormir, tout simplement?» Il est facile de comprendre comment ces mots prennent un sens pour nombre de personnes grillées par le travail. Et on comprend ainsi que la frontière est mince entre un corps qui renonce à vous et vous qui décidez de renoncer à votre corps. Comme est mince la frontière entre une exploitation «normale», vivable et acceptable et un surtravail menant au karoshi. Une frontière que seuls les patrons et les syndicats veulent délimiter lorsqu'ils y sont contraints. Facile aussi de comprendre que, sans un minimum d'adhésion au fonctionnement et aux valeurs de ce système, ce dernier ne tiendrait pas debout cinq minutes.

JPD (avec l'aide d'un texte en italien de Sam Clements)

Candidats au suicide…





Notes sur le toyotisme

Le toyotisme est une veille méthode, inventée par un ingénieur de Toyota dans les années 50. Cette méthode est devenue très populaire dans les milieux patronaux occidentaux et perçue par eux comme une alternative possible au fordisme dans les années 80. Plusieurs raisons à ce succès : la réussite économique du Japon à une époque de crise dans les autres pays, le fait que le toyotisme semblait apporter une solution aux limites du fordisme aux yeux du patronat.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL

Au départ, c'est une idée simple : pour réduire les coûts, on inverse le processus de production ; au lieu de produire puis de charger les commerciaux d'écouler les stocks, on produit « juste à temps » pour satisfaire la demande. Sauf que produire « juste à temps » suppose que les salariés soient immédiatement disponibles, qu'il n'y ait pas de mouvement social... On voit bien que cette « méthode » est liée au système social japonais (cf. article dans ce numéro). Cette méthode est résumée par le fameux « cinq zéros » : zéro délai, zéro défaut, zéro stock, zéro panne, zéro papier. Evidemment, c'est une image ou une tendance.

Zéro défaut : cet aspect du toyotisme est devenu très vite populaire dans les milieux patronaux. Au lieu de contrôler la qualité du produit en fin de chaîne (il y avait des chaînes réservées au contrôle dans l'organisation du travail fordiste), elle est contrôlée au fur et à mesure, par des machines ou par le salarié suivant dans le processus de production. C'est ce qu'ils appellent la transparence, la traçabilité, et l'implication, et ce que nous appelons le flicage. L'habileté, c'est que le flicage n'est plus l'affaire des chefs mais des ouvriers.

Le « zéro panne », c'est-à-dire en réalité laisser au salarié le pouvoir d'initiative d'arrêter la machine pour maintenance avant qu'elle ne tombe en panne, a eu beaucoup moins de succès...

Le fil directeur de cette « nouvelle » méthode d'organisation du travail est la flexibilité et la polyvalence. Si on interrompt un poste pour cause de panne, de défaut, ou de manque de commande, il faut pouvoir déplacer le salarié sur un autre poste. Sous le fordisme, la polyvalence, ça se payait en référence aux classifications des conventions collectives. D'où l'intérêt pour le patronat d'abandonner la notion de qualification pour celle de compétence, plus floue, en partie personnelle, et dont l'appréciation n'est pas encadrée par des règles collectives mais relève entièrement du jugement de la hiérarchie.

Le succès du toyotisme a aussi été assuré par une innovation ultérieure : les machines à commande numérique et la robotique. En effet, un des aspects de la crise du fordisme est lié à la saturation de la consommation de masse, et à une exigence croissance de variétés différentes de modèles. Dans ces conditions, la rigidité des chaînes de montage devenait un obstacle à la valorisation du capital. Il fallait retrouver une rentabilité globale et non modèle par modèle. D'où l'érection de la flexibilité, déclinée aussi sous les noms de souplesse, réactivité, autonomie...., en nouvelle valeur suprême des entreprises. Et en premier lieu, bien sûr, la souplesse... des travailleurs.

UNE NOUVELLE LOGIQUE AU TRAVAIL

Le toyotisme a facilité ce dont les patrons rêvaient depuis longtemps : imposer la logique commerciale, les contraintes de la concurrence, au sein même des ateliers. Jusque là, ateliers et services commerciaux étaient séparés, les premiers relevant d'une logique collective et de valorisation des métiers. C'est cette culture ouvrière, déjà bien entamée par l'aliénation du fordisme, que les « nouvelles formes d'organisation du travail » tentent de briser définitivement. « Le secret du capitalisme japonais réside dans son succès à traduire cette lutte inter-entreprises et inter-trusts en concurrence inter-individuelle entre les travailleurs » (Muto Ichiyo dans “Lutte de classe et innovation technologique au Japon depuis 1945”). L’objectif est de sceller le sort des ouvriers à celui de l’entreprise. Il ne s’agit plus seulement de soumettre le travail manuel aux rythmes et aux temps de la production comme dans le modèle fordiste mais d’exiger un engagement intellectuel des ouvriers dans la recherche de la qualité, en faisant la promotion et la quasi-obligation de la « loyauté » des travailleurs à l’égard de leur entreprise.

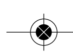
Ceci est un facteur de stress et de souffrance au travail important. La logique productive, technique, n'est pas la logique commerciale. Les travailleur(se)s sont soumis(es) à une double contrainte souvent contradictoire. Elles(ils) étaient déjà soumis(es) aux impératifs de productivité e aux contraintes des machines, qui sont alors redoublés par les aléas commerciaux et de délais. Toutes les enquêtes le montrent, le toyotisme, ce n'est pas une émancipation par rapport à la chaîne, c'est une soumission de plus en plus intense à une temporalité imposée.

Ces maîtres mots de souplesse, polyvalence, flexibilité se sont étendus à toute l'organisation économique et sociale, et sont repérables notamment dans deux domaines : la généralisation de la sous-traitance, et la remise en cause du droit du travail.

UNE TENDANCE GLOBALE

La sous-traitance en cascade a toujours été au cœur de l'organisation économique capitaliste japonaise. En ce qui concerne plus spécifiquement le toyotisme, lorsque le modèle du marché sert de référence à la gestion interne du procès de travail, la multiplication de la sous-traitance est forcément au bout : externalisation d'un ensemble de services (nettoyage, informatique...), externalisation d'un certain nombre d'activités périphériques (équipement automobile...)... Mais le processus a été poussé plus loin. On parle aujourd'hui de modularisation : le processus de production a été repensé pour concevoir les produits comme un ensemble de modules combinés différemment selon les modèles, afin de retrouver une rentabilité liée à une production de masse malgré la variété des modèles. Cette modularisation rend la sous-traitance possible sur l'ensemble des pièces d'un produit. Elle se combine naturellement avec la mondialisation. Ceci permet une mise en concurrence généralisée entre pays, entre entreprises en fait liées au même groupe, et entre travailleurs(ses), entre travailleuses sur des sites de production différents, et entre travailleurs sur le même site mais à statuts et/ou employeurs(ses) différent(e)s.

L'autre aspect actuel de la recherche de flexibilité, évidemment, c'est la remise en cause généralisée du droit du travail. La flexibilisation du rapport salarial est l’extension à l’ensemble des modes contractuels d’embauche de ce modèle de la production flexible, c’est-à-dire déterminée par les fluctuations du marché, de la « demande ». Ce que le patronat veut casser depuis des décennies : les rigidités de la force de travail qui sont des formes





d'« autonomie » (par définition très relatives certes…) situées à l'intérieur de la relation salariale capitaliste : la durée légale, la rémunération, la mensualisation du salaire, les horaires, la qualification et le poste, la mobilité, etc. Les travailleurs peuvent signer (« volontairement » par définition) des clauses, des avenants, qui modifient leur contrat de travail en leur défaveur. Mais ces modifications ne peuvent pas aller en deçà des protections légales stipulées dans le code du travail : c'est le socle.

Le projet de flexibilisation (son petit nom est « accord national interprofessionnel – ANI – du 11 janvier 2013) acté par 3 syndicats français – et qui devrait être repris par la mesure législative du gouvernement – se situe dans ce cadre. Il va se traduire, pour la première fois, par une remise en question du contrat de travail tel qu'il est défini jusque-là dans la loi : la possibilité de faire varier les horaires et de baisser les salaires dans le cadre d'un accord majoritaire « de maintien dans l'emploi ». De même que pour la mobilité interne imposée (appelée reclassement), le refus du salarié pourra entrainer son licenciement qu'il ne pourra contester car l'accord majoritaire « s'impose au contrat de travail » et la rupture de son contrat « s'analyse en un licenciement économique dont la cause réelle et sérieuse est attestée par l'accord précité ». Licenciement économique automatique, spécial, car « l'entreprise est exonérée de l'ensemble des obligations légales et conventionnelles qui auraient résulté d'un licenciement pour motif économique » (annexe de l'article 18) : information et consultation des représentants du personnel, délai de réflexion d'un mois, reclassement, formation, respect de l'ordre des licenciements (selon l'ancienneté et la situation sociale des salariés)…

La mobilité est présentée comme « la mise en œuvre des mesures collectives d'organisation courantes dans l'entreprise ». Du coup, le licenciement pour refus du reclassement (de la mobilité forcée) sera « pour motif personnel » et on ne pourra donc ni contester cette mutation au motif qu'elle est assimilable à une modification du contrat de travail, ni bénéficier de la procédure de reclassement prévue dans le cadre d'un licenciement économique.

Avec les accords majoritaires les employeurs peuvent désormais s'affranchir des règles de procédure inscrites dans le code du travail. L'inscrire dans la loi permet de légaliser cet affranchissement et donc de l'effacer.

Pour les licenciements collectifs, les « bons » salariés seront conservés. Jusque-là, traditionnellement, les critères concernant les licenciements privilégiaient l'ancienneté et la situation sociale des salariés. Maintenant, selon l'ANI du 11 janvier, la « compétence professionnelle » sera déterminante dans l'ordre des licenciements. L'évaluation individuelle qui jusque-là commandait la logique du salaire au mérite et les promotions internes se voit couronnée par cette « garantie » de ne pas perdre son emploi : les lèche-culs, ceux qui disent toujours oui à tout, ceux qui ne contestent jamais, les salariés les plus dociles seront récompensés.

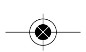
Pour conclure, le toyotisme est la réponse capitaliste aux luttes ouvrières dans la production, en particulier dans l'automobile. Les formes d'unité ouvrière – issues d'une grande homogénéité générée par les caractéristiques mêmes du procès de travail (les OS) et la division/parcellisation des tâches – qui s'exprimait dans les luttes rendait les usines de plus en plus ingouvernables, en permanences bloquées, notamment par des grèves bouchons, des grèves tournantes, à la redoutable efficacité, sans parler des sabotages, du travail « mal fait », des « incidents » multiples qui contraignaient à arrêter la chaine, de l'absentéisme, du « turn-over »… Le toyotisme n'était pas la fin de la chaine de montage, comme on le dit souvent, mais une méthode critique pour la réévaluer, pour accroitre la productivité ; c'est dans un deuxième temps qu'elle a été fortement remise en cause.

Ce n'est pas seulement une manière comme une autre (ou même plus efficace qu'une autre) de gagner plus de profits : c'est devenu la conception permanente et dominante de l'économie qui a débordé son cadre initial. Il s'agissait d'en finir avec les forteresses ouvrières, ces grandes quantités de travailleurs réunis au même endroit, dans des usines gigantesques, avec leur armée de contremaîtres. Fragmenter, disperser la force de travail, sur le territoire et aussi juridiquement. Et promouvoir la polyvalence, l'adaptabilité, la souplesse dans les manières de gérer les entreprises et sa propre vie…

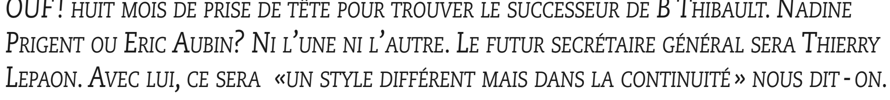
Le système de la sous-traitance s'est progressivement étendu au secteur du commerce (portage, franchise…) et au secteur public, qui a lui-même très vite utilisé des contrats précaires, puis a commencé à privatiser des entreprises (distribution de l'eau…) ou des services internes (restauration…), l'idéologie du marché souverain (celui qui paie commande) et la mise en concurrence des entreprises et des individus, les exigences de productivité et d'adaptabilité sont devenues monnaie courante dans toutes les sphères de l'activité productive ou reproductive… Tout cet ensemble a trouvé de multiples points de connexion et une très grande cohérence avec ce qu'on appelle la conception libérale du capitalisme, qui dit que les êtres humains ne sont mus que par leur intérêt, que tout peut se marchandiser et générer des profits pour ceux qui sauront en saisir les opportunités, avec toutes les conséquence que nous connaissons : la transformation profonde des rapports entre les classes par l'éclatement du cadre national dans lequel ils s'étaient constitués (évolution et amoindrissement du rôle des syndicats, remises en cause des convention collectives, des « acquis sociaux », des salaires minimaux comme en Grèce…). Cette logique du marché largement introduite dans le processus de production par la sous-traitance et leur mise en concurrence, s'étend parfois jusqu'à en finir avec le rapport salarial au profit de travailleurs « autonomes », « indépendants », auto-entrepreneurs…

Les conséquences en sont la rupture avec le « compromis social fordiste », droits collectifs attachés au statut de salarié, protection sociale, services publics, la rupture avec une (brève ?) période où condition ouvrière n'était pas strictement synonyme de condition précaire.

Sylvie



CGT, de Bernard Thibault à Thierry Lepaon.


OUF ! Huit mois de prise de tête pour trouver le successeur de B Thibault. Nadine Prigent ou Eric Aubin? Ni l'une ni l'autre. Le futur secrétaire général sera Thierry Lepaon. Avec lui, ce sera «un style différent mais dans la continuité» nous dit - on.


DE B. THIBAULT...

14 ans de mandat à la tête de la confédération. Rappelons qu'il était issu de la puissante fédération du rail. Il succède à Louis Viannet en 1999. Nouvellement élu, il était présenté comme «un homme nouveau, avec un style moderne». Cette modernité, il l'affirmera, entre autre, notamment en 2005 en soutenant le traité Constitutionnel Européen. Il sera désavoué par le CCN (Comité Confédéral National), parlement de la CGT. Minoritaire, il se fera discret durant la campagne électorale qui vit le NON l'emporter. C'est sans doute cette modernité que dénoncera en le nommant en août 2009 Xavier Mathieu, délégué CGT de l'usine Continental à Clairvoix alors en lutte: «les Thibault et compagnie c'est juste bon qu'à frayer avec le gouvernement [1] à calmer les bases. Ils servent juste qu'à ça cette racaille». Notons rapidement que durant la gouvernance des quatorze années de B. Thibault à la tête de la CGT, l'offensive libérale des gouvernements successifs a pu faire passer et aboutir les différentes réformes des retraites (2003, 2007 et 2010), la réforme de la représentativité syndicale avec le MEDEF et la CFDT en 2008 et autres mesures d'austérité anti sociales pour le bien-être des patrons et du capital. Pendant que la CFDT de Chérèque attirait les foudres en paraphant des accords avec le MEDEF et autres, le leader de la CGT composait discrètement avec les gouvernements de droite et le président Sarkozy où il avait porte ouverte. Les rôles sont bien définis. Comme le traduisait un responsable patronal lors du dernier accord «Wagram sur la fléxi-sécurité» signé voici peu entre MEDEF, CFDT, CGC et CFTC : «nous anticipons la signature ou pas de la CGT au bas des accords. Ses responsables en font-ils un casus-belli ou se limitent-ils à une critique politique (parfois musclée) ? La nuance est de taille pour nous. Ce qui compte, c'est leur degré de compréhension de l'accord.»

A...THIERRY LEPAON

Après treize ans de mandat on pourrait s'attendre à ce que la base via ses fédérations propose et dispose de son ou sa mandatée aux responsabilités de la confédération ! Or, il en est ainsi du centralisme démocratique ou plutôt bureaucratique, c'est Nadine Prigent retraitée de la fédération Santé qui sera proposée et imposée par B Thibault pour sa succession. Hélas pour lui, cette postulante, retraitée du service public sera écartée par la majorité du comité confédéral national qui lui opposera son candidat Eric Aubin. Candidat des fédérations, issu du secteur du bâtiment. Blocage et refus de part et d'autre. Le psychodrame de quelques mois allait trouver une issue et prendre fin avec un outsider»: Thierry Lepaon sorti du chapeau de B Thibault. Par 119 voix et 2 abstentions au CCN (parlement de la CGT), l'adoubé du secrétaire général sortant était officiellement élu. Le sacre aura lieu sauf coup de ton-


nerre, lors du congrès de Toulouse en mars où T. Lepaon sera intronisé.

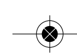
C'est donc un chaudronnier du privé qui succède au cheminot du public. Il a un sens politique très aiguisé pour ne pas dire plus, et aussi des faits d'armes. Adhérent à la CGT très jeune, il est viré au bout de dix mois de sa première boite, pour avoir monté une section syndicale. Embauché en 1983 à l'usine Moulinex à Cormelles le Royal près de Caen, il y crée une section syndicale CGT. «J'ai fait tous les étages de la maison, jusqu'à siéger au conseil d'administration». C'est en 2000 que l'actualité sociale le met au devant de la scène médiatique. L'usine d'électroménager est en faillite. Le groupe ferme les usines de Lesquin (Nord) de Cormelles le Royal (Calvados) et d'Alençon (Orne), jetant à la rue 3300 salariés sur les 5600. La lutte s'engage contre la fermeture et contre les licenciements. Malgré la résistance des salarié(e)s et la solidarité des populations, la lutte n'aboutira pas. Les fermetures seront définitives. A l'actif de Lepaon, avoir enfermé la lutte localement et l'avoir subordonnée à la recherche de repreneurs et d'actions juridiques, alors que d'autres salariés en lutte: Lu, AOM... proposaient une coordination et que le rapport de force et la solidarité avec d'autres travailleurs en lutte l'exigeait. Qui mieux que son ennemi de classe, P. Blayau le patron de choc de Moulinex de l'époque pouvait parler de ce défenseur des travailleurs en disant : «C'est un garçon très intelligent, qui possède à la fois le sens de l'exigence et celui du compromis.» Le PDG du groupe dira de lui : «Malgré ses oppositions farouches, c'est un pragmatique, un syndicaliste de haut vol, avec une grande capacité d'analyse.» Etonnante époque ou un syndicaliste est plus loué par son tôlier, que par ses collègues de travail ou ses camarades de lutte. Aux salariés et autres syndicalistes de chez Moulinex qui sont plus circonspects et dubitatifs sur le personnage, il rétorque: «en 2001 je me suis fais virer comme les 3000 salariés du groupe. Des parcours militants se sont arrêtés là. Le mien s'est poursuivi. Il y a forcément de l'amertume.» Les autres licencié(e)s resté(e)s sur le pavé continuent la lutte sous de multiples formes, même l'usine rayée de la carte. En 2004, ils/elles créent l'APIC.Mx [2]. Cette résistance permettra à



[1] De Nicolas Sarkozy.

[2] Accompagner Professionnaliser Insérer Créer. Moulinex. Collectif de défense juridique et de solidarité avec 917 adhérents.

[3] Auteur du livre : Moulinex, ils laisseront des traces.





568 d'entre eux, voici peu, de toucher les indemnités de licenciement… L'ex leader CGT ne s'y est jamais investi et les licenciés attendent toujours de le voir à leurs côtés. T. Lepaon parmi les derniers licenciés ne rencontrera pas les mêmes difficultés et angoisses du lendemain que ses ex collègues. Sa traversée du désert sera de courte durée. Dès la fin 2001, il devient secrétaire de l'Union Départementale CGT Calvados, succédant à G. Leneveu (aussi membre du PCF). « Il avait déjà l'étoffe d'un secrétaire confédéral », dira ce dernier. Puis en 2006, il dirige l'Union Régionale CGT Normandie. « Il ne se laisse impressionner par personne. Il est habile et déterminé » écrit D. Gros [3]. En 2008, il conduit la délégation CGT lors de la négociation sur la réforme de la formation professionnelle. Puis, dès 2010 il représente la CGT au CESE : Conseil Economique Social et Environnemental.

LA CONTINUITÉ PAR DÉFAUT

Le psychodrame qui durait depuis le mois de janvier n'a sans doute pas embrasé les militants et adhérents de la CGT, qui avaient d'autres préoccupations immédiates tant les coups portés contre le monde du travail pleuvent. Et, ce ne sont pas les huit mois de gouvernement socialo-écolo qui leur ont laissé le loisir d'y penser. A peine sorti du chapeau de B. Thibault, les rumeurs plus ou moins organisées autour du personnage Lepaon, et de son parcours d'apparatchik CGTiste n'ont pas manqué. Adhérent au PCF, mais sans jamais y participer, dit-il. Chez les francs maçons ! « Je ne l'ai jamais été et ne le serais jamais », assène-t-il à ses détracteurs. « Arrivé à la présidence du CESE, j'ai lu une dizaine de livres sur la franc maçonnerie pour comprendre comment ça marchait, parce que quand on préside un groupe dans une instance comme celle-ci, il faut savoir comment fonctionnent les réseaux », conclut-il. Pragmatique jusqu'au bout, mais après son atterrissage raté au CESE (voir encart), il saura se faire reconnaître et est vite apprécié par R. Soubie, (voir encart) PDG d'Alixio et ex-conseiller social de N. Sarkozy. Relation qui évitera à la CGT de perdre une vice présidence. Notons qu'au CESE il est co-rapporteur d'une réflexion sur l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires régionaux voyageurs. Mais au-delà du simple avis, c'est l'acceptation implicite de la libéralisation, de la privatisation en cours dans ce secteur, qu'il exprime pour la CGT. « Il est plutôt sympa, c'est pas un doctrinaire. J'ai travaillé en bonne intelligence avec lui » dira JM Geveaux député UMP de la Sarthe et son co-rapporteur. C'est sans doute avec la même ouverture d'esprit et pour mieux étudier les réseaux patronaux qu'il fréquente le « Club du Quadrilatère ». Moins célèbre que les rendez-vous du « Siècle » illustré par le documentaire de P. Carles : « Les nouveaux chiens de garde », le cercle du Quadrilatère se veut plus discret, plus informel. Crée par l'ex journaliste D. Brognard, membre de l'IUMM (4), de ce cercle de rencontres et discussions entre patrons, syndicalistes, DRH (Directeurs de Ressources Humaines), journalistes et autres invités : « rien ne doit sortir, tout est en OFF pour faciliter les échanges ». A ceux qui reprochent au futur secrétaire de la CGT ces petites bouffes entre amis, il répond : « heureusement que des syndicalistes rencontrent des patrons ».

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET MIROIR DE LA BUREAUCRATIE

Personnage complexe ou apparatchik ambitieux ? Le psychodrame de la succession tenait bien plus à des blocages autour de personnes à désigner, d'ambitions personnelles, de conflits d'individus et de pré carré à défendre par des fédérations, que de divergences politiques de fond sur la crise en cours et l'orientation de la centrale. D'ailleurs l'équipe sortante ne présentent pas de bilan de son mandat passé, mais des bilans d'activité, où problèmes et contradictions ne sont pas abordés. La trajectoire de Thierry Lepaon et sa nomination par défaut et fort consensus, n'en font pas l'homme des ruptures tant souhaitées par des militants de base. Salué et loué par les différentes parties de la bourgeoisie, il ne peut être que l'homme de la continuité au service du capital. Tout cela aux dépends des salariés qui luttent à PSA, Renault, Arcelor ... et aux dépends des militants CGT et adhérents qui sur le terrain initient ou sont engagés dans ces luttes
Lors de son rapport devant le CCN voici peu, il dénonçait « nous sommes en guerre au sens propre et au figuré du mot » [5] puis dans le Journal Du Dimanche, « Hollande est dans la continuité de Sarkozy ». Un tel propos de la part d'un dirigeant confédéral a dû réjouir plus d'un sceptique et oppositionnel CGTiste. Comment comprendre cette radicalité soudaine dans le discours de la part de T. Lepaon que la bourgeoisie salue pour son pragmatisme ? Cette radicalisation traduit-elle les inquiétudes de la bureaucratie syndicale dont il est le miroir, face à la grogne qui monte des luttes ? La vague de restructurations, de licenciements annoncée donne de l'ampleur à la solidarité et aux résistances en cours tel le soutien aux grévistes de PSA. Certes cette solidarité se cherche mais des liens se tissent à la base entre travailleurs en lutte et en grève. Au-delà de l'effet oratoire et médiatique n'est-ce pas aussi une mise en alerte obligée pour les bonzes syndicaux à ne pas se laisser déborder ou surprendre par la révolte qui gronde de plus en plus agissante aux portes des usines ? Une mise en alerte pour mieux l'accompagner, l'encadrer. Après tout M.Valls le premier flic de la bourgeoisie n'a-t-il pas montré l'exemple en collant ses brigades de flics au plus près des conflits à risque ? Sarkozy avait compris le poids et l'enjeu positif d'un partenariat avec la CGT de B. Thibault pour faire passer ses réformes et autres mesures anti sociales. En gonflant ses muscles vers sa gauche syndicale, Lepaon veut non seulement rassurer en interne mais rappeler au gouvernement au MEDEF et à la CFDT que le psychodrame au sommet est terminé. Que la CGT doit retrouver la place qui lui revenait dans le partenariat syndical surtout dans le paysage social tourmenté qui se profile. Un signal d'abord vers F. Hollande et son gouvernement à ne pas ignorer ou minorer la CGT bien plus qu'un appel pour une mise en route des militants contre la politique de la bourgeoisie. Car comme le souligne un secrétaire départemental du Rhône sur la conduite prochaine de la CGT : « Il n'y aura pas ou peu de changement ».

MZ Caen le 15 02 2003.

[4] Union des Industries Métiers Métallurgie. Celle qui distribuait des valises de fric aux syndicats.

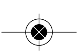
[5]Allusion à la situation sociale en France mais aussi à l'intervention française au Mali.

Raymond Soubie

A créée Alti médiat, cabinet spécialisé en ressources humaines. Conseilla 80% des entreprises du CAC40. Nommé sous E. Balladur puis conseiller de JP Raffarin devint en 2007 conseiller aux relations sociales sous N. Sarkozy. Objectif : moderniser le modèle social français par la négociation permanente avec les syndicats.

CESE : Conseil économique Social et Environnemental.

Troisième assemblée constitutionnelle après l'Assemblée Nationale et le Sénat. Il est Composé «des forces vives de la nation» ; 233 conseiller(e)s. Nommés par le premier ministre pour certain(e)s ou, issus des syndicats CGT, CFDT, FO etc. Syndicats patronaux : Medef, CGPME etc. Y siègent également nombre personnalités d'associations multiples. Il traite de l'économie et du dialogue social (140 membres), de la cohésion sociale (60 membres) et, de la protection de la nature et de l'environnement (33 membres). Sa mission : émettre des avis et conseiller le gouvernement, l'assemblée et le Sénat dans l'élaboration des lois et décisions relatives au domaine public. Bref un lieu de collaboration de classe par excellence.







chronigues
du contrôle
et de la répression



Les enfants Roms boucs émissaires d'élus PS !

Le maire socialiste de Ris-Orangis (Région parisienne) a refusé d'inscrire des enfants roms dans les écoles de la ville. Il n'y aurait plus de place! En fait, ce n'est qu'un prétexte contesté d'ailleurs par les profs des écoles directement concernés. C'est ainsi que treize enfants roms se sont retrouvés, depuis le 21 janvier, sur proposition du maire, dans une annexe de gymnase municipal en bordure de la nationale 7, à quelques centaines de mètres du bidonville où ils vivent avec leur famille depuis l'été dernier. L'inspection académique (c'est-à-dire l'Etat) a accepté cette classe ghetto. Le maire a justifié sa décision en déclarant : « C'est un outil pédagogique adapté à ces populations », « c'est pratique car tout près du bidonville » ! En effet, la « salle de classe » comprend quelques chaises, quelques bancs, pas de tableau. Ces enfants ne sont pas officiellement inscrits à l'école publique, pas de certificats de scolarité, ils n'ont donc pas le droit de manger à la cantine. A midi, ils quittent le gymnase et reviennent à 13h30 après avoir longé les 4 voies dans la boue. En fait, ce maire attend l'expulsion des familles… qui tarde. En effet le Conseil Général de l'Essonne et Réseau Ferré de France propriétaires du terrain où s'est installé le bidonville, n'ont lancé aucune procédure d'expulsion. Ce « grand socialiste » envisage de prendre un arrêté de péril lui permettant de demander l'expulsion des roms… ce qui résoudrait le problème de la scolarisation de leurs enfants! Le 9 février, M. Baudis, défenseur des droits, réclame l'inscription scolaire rapide d'enfants roms à Ris-Orangis. A suivre !

Dans la ville de Saint-Fons dans le Rhône, gérée elle-aussi par une maire socialiste qui est aussi sénatrice, une vingtaine d'enfants Roms se rendent 8 fois par semaine au poste de la police municipale situé à 5 kms de leur bidonville. Est-ce pour répondre à une quelconque convocation ? Non ! Ils vont à l'école de la République ! Là aussi ils sont privés de cantine scolaire et de certificat de scolarité. Pour couronner le tout, la « salle de classe » est située au deuxième étage du bâtiment où il n'y a ni eau, ni toilettes. Une seule maîtresse les encadre dans cet univers surréaliste. Là aussi, cette classe a été ouverte avec l'accord du Préfet et de l'Education Nationale.

Comme le dit le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls : « Les Roms ont vocation à rester en Roumanie ou à y retourner »

« JP, Archi et les autres, Fauteurs de trouble »

Ce film documentaire sur les internements psychiatriques abusifs de Jean Claude Julien annoncé sous cette rubrique dans notre n°225, vient de sortir. C'est un bon outil d'information et un support de débat pour dénoncer le pouvoir que s'est donné l'Etat d'utiliser l'hospitalisation psychiatrique à des fins sécuritaires et répressives.
Voici un extrait de la plaquette de présentation :
« JP, militant écologiste s'enchaîne le 26 mars 2012 à la grille d'un puits de la mairie de son village pour dénoncer l'absence de protection d'une zone littorale. Détaché par les pompiers, il est emmené à l'hôpital psychiatrique de Montpellier, enfermé pendant dix jours sous médication forcée. Une forte mobilisation mettra fin à cet internement à seule fin répressive.
En 2011, Archi est en prison pour avoir réagi avec violence à la destruction de son troupeau demandée par le maire de son village dans le Gard. A la fin de sa peine de prison, le Préfet ordonne son hospitalisation psychiatrique. Il y restera 16 mois pendant lesquels les médecins de son service ne prescrivent aucun soin et demandent, dès le début, la levée de son hospitalisation. 16 mois d'enfermement à seule fin répressive.
Ce sont des fauteurs de trouble que l'Etat a le pouvoir de neutraliser par l'internement psychiatrique quand il ne peut pas les maintenir en prison…
Criminaliser la folie ou pathologiser la révolte participe de la même tentative d'isoler les individus. Faire en sorte de ce qui se dit de singulier ou d'universel ne puisse être entendu et reconnu et que ne puissent se développer l'entraide et la solidarité… ».
Ce film n'est pas un document sur les soins psychiatriques encore moins sur la folie. A partir de témoignages, il aborde essentiellement le rôle sécuritaire, renforcé par des lois récentes dont celle de juillet 2011, que l'Etat peut faire jouer à la psychiatrie si nous ne réagissons pas.

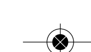
DVD vidéo – format 4/3 – durée : 1h 05'
Ce DVD est vendu 10 euros.
Contact :
noirs.moutons@wanadoo.fr

Une banque qui veille sur ses clients…

Un crédit Coopératif a envoyé à ses clients une lettre dont l'objet est « votre carte bancaire à l'étranger : précautions préalables afin de lutter contre la fraude » :
« Suite à une recrudescence des fraudes à la carte bancaire à travers le monde, le Crédit Coopératif a renforcé son dispositif de sécurité visant à assurer une meilleure protection de ses clients, enparticulier lorsqu'ils se déplacent à l'étranger. Afin de vous protéger, votre carte peut, dans certains cas, être bloquée afin de prévenir toute utilisation frauduleuse. Pour éviter simplement ce désagrément, nous vous invitons à communiquer à votre chargé de clientèle votre destination ainsi que vos dates de voyage à l'étranger. Ceci nous donnera la possibilité d'anticiper le cas du blocage, vous permettant ainsi d'utiliser votre carte bancaire librement. N'hésitez pas à communiquer également à votre chargé de clientèle un numéro de téléphone ou une adresse e-mail où vous joindre … Rassurez-vous « ces données ne seront pas utilisées à des fins commerciales ».

Lutte contre le puçage RFID des animaux d'élevage

A l'appel des collectifs contre le puçage RFID des animaux d'élevage, une transhumance hivernale a eu lieu du 28 janvier au 1er février entre Momans et Valence dans la Drôme.
Rappelons (voir CA 221) que le système d'identification classique (une boucle à chaque oreille) assure une traçabilité largement suffisante. La puce RFID, obligatoire depuis juillet 2010, est un marché fort intéressant à l'industrie des nanotechnologies. Ces éleveurs sont inquiets « sur l'avenir d'une société qui puce de plus en plus largement les êtres vivants et qui ne voit de salut que dans toujours plus de technologie ». Cette transhumance avait aussi pour but de dénoncer l'obligation pour les éleveurs, en 2015, de se fournir en reproducteurs mâles certifiés dans des centres de sélection. « Il s'agit d'interdire aux éleveurs les échanges de mâles entre les fermes, comme cela s'est toujours fait. Les mâles ne seront donc plus sélectionnés que sur des critères propres à l'industrie. Exit les multiples critères paysans qui assurent diversité génétique, rusticité, résistance aux maladies, etc. La seule chose que l'élevage risque de gagner avec une telle mesure, c'est la dégradation du capital génétique existant et l'apparition de nouvelles maladies. Mais soyons rassurés, l'industrie saura inventer les remèdes et vaccins nécessaires ! »
Contact : http://contrelepucage.free



Brother

Thalès remporte le juteux marché public du bracelet électronique

Thalès (aéronautique, défense et sécurité) récupère le marché du bracelet électronique de 50 millions d'euros pour les 4 ans à venir. Thalès succède à Datacet (PME basée à Anthony dans le 94) pour la période 2009-2013. A noter qu'avant 2009, c'était une entreprise israélienne qui détenait ce marché.
Le bracelet électronique est autorisé en France depuis 1997, il concerne aujourd'hui plus de 10 000 personnes. C'est en fait depuis 2007, que ce marché est en pleine expansion puisque le nombre de condamnés équipés d'un bracelet a été multiplié par 4. Il est actuellement portés par 9 497 personnes en aménagement de peines, 607 personnes en fin de peine, 209 personnes assignées à résidence et 47 personnes en conditionnelle ou en mesure de sûreté (chiffre du ministère de la Justice du 1er août 2012). D'après les prévisions du ministère de la Justice 13 500 devraient être placées sous surveillance électronique en 2015.
Tous les 4 ans, une entreprise (ou un groupement d'entreprises) est désignée pour louer les bracelets et logiciels à l'administration pénitentiaire, s'occuper de la maintenance, de la télésurveillance et de la formation des matons. C'est un marché dit public même si de nombreux aspects du contrat sont couverts par le secret défense et le secret industriel. Pour la période 2013-2017, Thalès a remporté le marché dans un groupement composé de Thalès services (spécialisée dans l'informatique), Thalès communication et sécurité, Telem (filiale d'Onet : propreté-services et sécurité) et G4S pour les logiciels. A noter que G4S est l'entreprise britannique de sécurité qui s'est rendue célèbre aux JO de Londres où elle fut incapable d'honorer son contrat.
Rappelons rapidement que le bracelet peut être vécu dans certains cas comme « pire que la prison ». De plus aucune étude n'a pour l'instant été réalisée sur les impacts psychiques des personnes portant ce bracelet. (sources rue89)

Un logiciel qui prédit les délits

Cela nous vient des USA. La ville de Santa Cruz (Californie) s'est dotée en juillet 2011 d'un logiciel basé sur un algorithme qui a pour fonction de prédire où et quand un crime va se produire. Grâce à une base de données recensant les infractions passées, des formules mathématiques (tenues secrètes évidemment) permettent de faire fonctionner cet algorithme qui indique aux flics le lieu et l'heure, avec évidemment une incertitude mesurée, où devrait se produire tel ou tel délit ou agression. Ce logiciel n'a pas pour fonction de savoir qui va commettre ce crime. Cette invention classée au top 50 pour l'année 2011 par le magazine « Time » a été acheté par plusieurs villes américaines (Los Angeles, New York, Memphis, …) en 2012. Il paraît que les résultats seraient probants. Depuis le 10 décembre 2012, la police du Kent en Grande-Bretagne teste l'outil. Ce logiciel s'inspire des logiciels de prévention des séismes et est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou même un smartphone. En fait, ce système s'actualise en temps réel et détermine à tout instant les points chauds où le risque d'infraction est le plus élevé afin de guider les patrouilles de flics. En France on voit bien la municipalité de Nice investir dans un tel matos ! A suivre…

Lutte contre le fichage des enfants à l'école

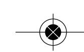
Après une période d'attentisme post-électorale, cette lutte semble reprendre vigueur. Il faut dire que la chasse aux enseignants résistants continue. C'est ainsi que le 7 janvier, le Directeur académique des services de l'Education nationale du Jura a adressé une mise en demeure à une vingtaine de directeurs d'école n'ayant pas fait remonter, via la Base Elèves, les données nominatives de leurs élèves, les menaçant de retenues financières pour service non fait.
Une rencontre nationale du Collectif National à Base élèves se tiendra les 6 et 7 avril à Fontenay, à côté de Paris sous le signe : « un printemps contre le fichage ».
Le CNRBE vient de réaliser un document de 8 pages qui résume les enjeux du vaste fichage des élèves tout au long de la vie. Ce document démontre les ravages que le fichage des « compétences » ne manquera pas de produire sur les conventions collectives et sur le droit du travail, déjà bien mis à mal par le remplacement progressif des qualifications collectives par des « compétences » individuelles.
Ce document intitulé « Le fichage des compétences à l'assaut du droit du travail » est à télécharger surhttp://retraitbaseeleves.wordpress.com
De plus, une chronique radiophonique de résistance à Base Elèves existe dorénavant sur Canal Sud Toulouse. C'est 10 minutes pour comprendre le fichage de l'enfance à l'école et le fichage des travailleurs ; 10 minutes pour démentir les arguments de gestion des gouvernements successifs. Quatre chroniques ont été enregistrées pour le moment et diffusées tous les lundis de 12h20 à 12h30 sur la radio Canal Sud à Toulouse et sur la plateforme d'échange sonore sonsenluttes.net

Feu la loi sur la suspension des allocations familiales

Le candidat Hollande avait promis de supprimer la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire mis en place par Eric Ciotti sous Sarkozy. C'est chose faite depuis la loi du 1er février 2013. Ce mécanisme de suspension est remplacé par la mise en place « d'une aide et d'un accompagnement adaptés et contractualisés avec les personnes responsables de l'enfant ». Par contre, cette loi est muette sur le sort que sera réservé aux informations déjà enregistrées !
Le caractère dissuasif de cette loi Ciotti tant vanté par les sécuritaires fut un échec complet. En effet, pendant sa durée de vie, le nombre de collégiens et de lycéens en situation de décrochage scolaire n'a fait qu'augmenter pour atteindre aujourd'hui plus de 300 000 ! De plus l'application de cette loi n'a concerné que 472 allocataires du 1er janvier 2011 au 31 mars 2012 ! En plus d'être inefficace et évidemment injuste, c'était aussi difficilement applicable !

Luttes des assistantes sociales de la Seine-Saint-Denis

Elles ont rédigé un pamphlet contre l'informatisation massive et ubuesque du Service Social Départemental. En effet le progiciel COSMOS fiche la vie privée et l'intimité des personnes qui viennent demander de l'aide, en 375 items informatiques (voir CA 225). Sur leur blog, ces assistantes sociales ont mis en ligne une étude pleine de réflexions et de détails édifiants. En voici un extrait :
« Renseigner des items est en soi subjectif (comme « conflit de couple sans violence »…) ou font référence à un métier qui n'est pas le nôtre (« problème de santé psychique »…). Et même lorsqu'ils sont objectifs comme la nationalité, ils ne dispensent pas de s'interroger sur leur utilité. Ces données ne sont donc ni totalement objectives ni véritablement nécessaires »
Vous trouverez le texte intégral sur le blog : http://rageas93.over-blog.com
Ce regroupement du personnel du service social départemental existe depuis début 2009 suite à une AG syndicale. Il compte des syndiqué-e-s (FSU, SUD, CGT, ..) et des non syndiqué-e-s. Des A.G. régulières ont lieu, elles abordent les difficultés rencontrées avec l'encadrement/management, les souffrances au travail et l'informatisation du service social. Grâces à ces rencontres régulières, diverses actions ont déjà eu lieu : pétitions, perturbation du bilan annuel du service, boycott des statistiques annuelles, …



VINCI : CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ET RACKET SUR LA MOBILITÉ (2EM PARTIE)

Dans le business du développement capitaliste

Le groupe Vinci fait parler involontairement de lui depuis l'opération « César », qui a eu le mérite de sortir le conflit de Notre - Dame des Landes et ses enjeux de sa relative confidentialité. En s'y intéressant un peu, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un de ces grands groupes capitalistes qui, de par leurs stratégies de développement, les marchés qu'ils veulent occuper – quand ils ne les inventent pas purement et simplement – se situent au cœur du développement du capital, dans les secteurs nécessaires et les passages obligés de la fabrique du monde d'aujourd'hui et de demain. Entre réaménagements urbains, nouvelles zones de production et d'extraction de matières premières, transports de marchandises et marché de la mobilité humaine, des groupes comme Vinci épousent exactement (et tentent d'anticiper) les nouvelles organisations spatiales et les exigences de temporalité et de mouvement de l'expansion capitaliste actuelle depuis une perspective globale. Mais ces groupes sont tributaires de la croissance mondiale, ou du moins, de la persistance de croissances locales fortes, pour autant que cela soit possible dans un cadre justement globalisé. Avec les mobilisations populaires qui menacent de paralyser les projets dont ils sont les artisans et principaux bénéficiaires, c'est là leur principal talon d'Achille.



[1] Le résultat opérationnel est de 41% selon la revue Challenges, « Comment Vinci bétonne son modèle », 3 mai 2012.

[2] Les effectifs salariés en diminution constante sont passés de 9 620 en 2006 à 7 500 en 2012, sans licenciements de CDI mais à coup de mobilité géographique et de réaffectations forcées.

[3] De même qu'ils ont tous poussé à la construction, sur fonds publics, d'aéroports locaux, sans aucun trafic excepté le vol quotidien – et déficitaire – d'un avion petit porteur (60-80 places) pour Paris, c'est-à-dire pour satisfaire leur propre «besoin de mobilité».

LES CONCESSIONS : UNE RENTE TRÈS RENTABLE

Vinci Concessions

Quatrième pôle d'activité, il regroupe Vinci Autoroutes, Vinci Park, Vinci Airports, Vinci Stadium, Vinci Ferroviaire. C'est typiquement une branche d'activité assimilable à une économie de la rente : moyennant un coût d'achat de la concession (notoirement sous-évalué par Villepin pour les autoroutes selon la Cour des Comptes) et de tâches d'entretien et de maintenance, la société touche des péages (des automobilistes) et des redevances (des commerces), des tarifs de parking, des taxes d'aéroports, une partie de la recette des billets d'entrée dans les stades et autres salles de spectacle…

Vinci Autoroutes a commencé d'exister en 2005 avec la privatisation de l'essentiel du réseau autoroutier. Vinci Autoroutes, qui regroupe les sociétés ASF (sud), Escota (Esterel), Cofiroute (Ouest) et la petite Arcour (A19), gère 4 310 kilomètres d'autoroutes, soit la moitié 8 847 km concédés. Chiffre d'affaire : 4,4 milliards d'euros en 2011.

Les concessions d'autoroutes, c'est le jackpot assuré. Les tarifs des péages ne cessent d'augmenter (en moyenne, deux fois plus que l'inflation), et ils augmentent davantage sur les tronçons les plus fréquentés, de telle sorte que le chiffre d'affaire des sociétés concessionnaires ne cesse de croître alors que la circulation automobile a tendance à stagner ces dernières années. Les résultats d'exploitation sont aussi gigantesques[1], d'autant que les entreprises ont réduit leurs coûts salariaux en automatisant les péages (93% de recettes des péages contre 60% en 2006) et, en ne renouvelant pas les nombreux CDD, donc sans frais de licenciements des receveurs de guichet[2]. Résultat, les sociétés d'autoroutes ont réduit considérablement les dettes contractées pour l'acquisition des concessions et dégagent des taux de profits conséquents (24 % pour Cofiroute en 2009).

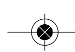
Mais ce n'est pas tout. Vinci Autoroutes (comme les autres concessionnaires) veulent accroître leur rente de situation ; d'une part en prolongeant la durée des concessions, de l'autre en poussant à la construction de nouvelles autoroutes.

Dans le premier cas, il leur suffit de déclarer investir dans l'amélioration de la sécurité routière (nouveaux revêtements, signalisation…) pour obtenir de l'État la prolongation jusqu'à 2030, et au-delà, de la durée des concessions sans bourse déliée. Rien de plus facile : il suffit de faire apparaître des dépenses de maintenance/entretien en charges d'investissements, et ça marche.

L'autre voie recherchée est la construction de nouvelles autoroutes. Mais cela devient moins simple ; depuis l'achèvement des travaux de l'A89 (Lyon-Bordeaux), il n'y a plus beaucoup de grands axes à construire. Il reste bien des autoroutes urbaines comme le contournement de Strasbourg, mais même là, rien n'est sûr : l'État a récemment cassé le contrat de concession qui avait été signé avec Vinci… apparemment trop cher.

Pour l'instant, la plupart des « grands » projets de nouvelles voies routières sont à l'arrêt, hormis le doublement de l'autoroute Lyon/Saint-Etienne et un petit tronçon en Charente. Le précédent gouvernement n'avait pas hésité à inscrire 732 km de voies supplémentaires dans le projet de Schéma national des infrastructures de transports (SNIT), s'ajoutant aux 11 000 existantes. Déjà que le « Grenelle de l'Environnement » était une gigantesque farce en mettant de la « durabilité » dans le nucléaire et le développement d'un capitalisme repeint en vert, mais même sur les questions de CO2 et de la couche d'ozone menacée, tout est fait pour accroître toujours plus la circulation (et donc la production) des automobiles, des camions, des avions…

Pour l'instant, ce schéma autoroutier est suspendu. Mais depuis des années, un contournement est en cours. Le filon recherché consiste à créer de nouveaux couloirs à camions en élargissant à deux doubles voies les routes nationales existantes. Les élus de droite et de gauche (conseils généraux) et les patrons locaux (chambre de commerce et d'industrie) le réclament[3], le lobby autoroutier fait pression. Les finances publiques étant au plus mal, le principe de réalisation par des Partenariats Public Privé est admis[4]. Il s'agit donc de privatiser et rendre payant l'usage des routes devenues des « quasi-autoroutes ». C'est prévu en Saône et Loire pour finaliser la RCEA (Route Centre-Europe-Atlantique) et un gros lobby (Euro 21) travaille à « autoroutiser » la Nationale 21 (Limoges - Tarbes). Mais voilà, au-delà de ce bétonnage et goudronnage supplémentaire (chaque kilomètre d'autoroute représente la disparition de 10 hectares de terre) et les facilités offertes à la circulation des camions, se greffe un autre scandale, particulièrement pour les habitants des départements ruraux concernés : la disparition de voie alternative gratuite sur un même parcours, c'est-à-dire, comme en Grèce, l'instauration d'un racket obligatoire, à moins de faire de longs détours par des routes secondaires, étroites, peu entretenues, sans marquages au sol…



Le modèle PPP

Le saut que représente NDDL pour Vinci se situe aussi sur le type de concession : dans le cadre d'un Partenariat Public Privé. Jusque-là, Vinci et les autres, exploitent les aéroports français en «délégation de service public» (DSP). Celle-ci n'est qu'une délégation d'exploitation, rémunérée à un forfait indexé sur le résultat d'exploitation, les investissements restant à la charge du délégant public. Ce type de contrat est proche de celui de l'affermage.

Avec le contrat de concession, la personne morale de droit public transfère au concessionnaire la charge du financement, de la construction, de l'entretien et de l'exploitation de l'infrastructure. Mais ça, c'est la théorie. Dans le contrat «phare» de la concession de NDDL qu'a obtenu Vinci, plus de la moitié des investissements sont réalisés par des fonds publics, donnée découlant du cadre contractuel du PPP tel qu'il a été défini. Au contraire des délégations de service public, la rémunération ne résulte pas des recettes d'exploitation mais elle repose sur des critères de performance d'une installation de telle sorte que le risque de recette insuffisante n'est pas supporté par les partenaires privés, mais par le partenaire public.

Sur ce point, c'est le même schéma et le même enjeu qu'avec la ligne LGV Tours-Bordeaux. Un PPP qui permet à Vinci de lancer un nouvelle filiale, Airports ou Ferroviaire selon le cas, sans risque ni coûts inconsidérés, et d'en faire une future vitrine commerciale auprès des clients institutionnels dans le monde entier.

PARKINGS, AEROPORTS, LGV, STADES, SALLES DE SPECTACLES…

Le modèle de la concession, Vinci entend le développer partout où c'est possible et aller le plus loin possible dans une situation de quasi-monopole, en se développant tous azimuts sur le «marché de la mobilité» et des loisirs de masse. Que l'on prenne la voiture, le train, l'avion, il faut et faudra de plus en plus payer son écot à Vinci. Pour assister à des événements sportifs ou à des grandes manifestations culturelles, pareil. Pour ce genre d'entreprise, ce «modèle» offre une rentabilité maximale pour une activité sans risque. Il n'est en effet pas nécessaire de faire des efforts de marketing, de publicité, pour attirer les clients. Ils arrivent d'eux-mêmes en raison de leurs besoins de se déplacer. Il suffit de les attendre au guichet automatique exactement là où ils vont, par où ils transitent, s'arrêtent, doivent garer leur véhicule pour éventuellement prendre un autre moyen de transport…

Vinci Park, ce sont 1,47 millions de places de stationnement, dont 470 000 en France (50 % du marché) et numéro un mondial dans ce business. Les entreprises privées de gestion de parking «en délégation de service public» visent les places de stationnements payantes en voirie. Ils commencent à s'incruster dans ce marché en proposant de sous-traiter les systèmes de facturation des parkings municipaux en proposant des «solutions» plus «souples» (mais complexes à mettre en œuvre) comme le paiement par SMS. Cependant, pour des raisons juridiques, ils ne peuvent pas aller au-delà[8].

Les péages Vinci, ce sont aussi les «ouvrages de franchissements» payants : ponts à Lisbonne, en Grèce, au Canada, tunnel sous Marseille, sous Amsterdam…)

Vinci Stadium : Stade de France à Saint-Denis, nouveau stade du Mans, Le Havre, Bordeaux, futur stade de Nice… et salles «multimodales» pour concerts et rencontres sportives : Aréna de Nanterre, Dunkerque… Le futur stade de Nice prétend être fait en relation avec l'«Éco-Vallée Plaine du Var», projet d'urbanisation allant de Saint-Laurent du Var vers le nord, sur 23 kilomètres de long, 10 000 hectares, extension et densification de la Métropole de Nice Côte d'Azur. Vinci est aussi partenaire financier et constructeur du futur stade de Lyon OL Land, mais pas exploitant.

Vinci Ferroviaire : Pour l'instant, Vinci Ferroviaire est plutôt une entreprise virtuelle. Elle exploite le tramway Lyon Aéroport (Saint-Exupéry) et détient 60% de GSM Rail, une entreprise fournissant le système de communication pour Réseau Ferré de France. Mais, la future LGV SEA (Tours-Bordeaux), construite par Vinci, doit être exploitée à partir de 2017 par un consortium dans lequel Vinci est majoritaire. Ici, c'est le projet de LGV qui lance véritablement la filiale de Vinci.

Vinci Airports : Jusqu'à il y a peu, Vinci exploitait en France des aéroports régionaux de petite taille : Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand, Quimper, Rennes, Dinard, Ancenis, Saint-Nazaire, Poitiers et l'aéroport actuel de Nantes. Plus trois aéroports au Cambodge. Mais là aussi, les choses s'accélèrent. En décembre 2012, le rachat de la société concessionnaire portugaise ANA gérant les 10 aéroports du pays, sur le continent, aux Açores et à Madère permet à Vinci Airports de changer d'échelle. Mais, c'est surtout le projet de nouvel aéroport de Nantes, à Notre-Dame des Landes qui doit devenir une vitrine pour le développement du groupe Vinci sur ce marché des aéroports, de la conception et construction (BTP) à l'exploitation par sa filiale Airports…

LE CRÉNEAU DE VINCI : LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME

Parti d'un marché national abrité par l'État et alimenté par ses commandes publiques, Vinci a pris le virage de la «mondialisation». Car le «marché» de Vinci, n'est autre que celui du développement capitaliste lui-même : construction d'infrastructures industrielles, commerciales, résidentielles, d'énergies, de transports des marchandises et de la mobilité des personnes. Dans sa propagande, Vinci parle d'une stratégie visant à articuler le local et le global, un travail d'implantation dans les zones de développement nécessitant «une compréhension intime des codes, cultures, habitudes de travail des pays où l'on veut s'implanter» et les complémentarités internationales en matière de savoir-faire en développant à ce niveau-là des «synergies opérationnelles, avoir le souci de déployer des centres d'expertise et de compétences.»[5]

Cependant, la force de Vinci est aussi sa faiblesse. Au-delà des risques de perdre ponctuellement tel ou tel marché au profit de la concurrence, la position de groupes comme Vinci reste fragile, au moins sur un point : comme le capitalisme lui-même, son existence dépend de son développement. Or, le développement constant de Vinci et consorts est directement redevable du développement global de l'économie, d'autant plus qu'ils en ont fait leur marché, leurs créneaux. Leur business, c'est la croissance. La construction d'infrastructures peut être pendant un temps un moteur du développement, mais le devenir de l'enchaînement continu de ces chantiers, devient tôt ou tard tributaire d'un environnement général. On sait que pour empocher des marchés publics ou institutionnels, les entreprises gonflent systématiquement les résultats attendus et minorent toujours les coûts d'investissement. Mais la réalité est toute autre : les coûts explosent en vol et les résultats se font attendre. Au passage, c'est ce qui permet de mettre au jour une des causes de la crise actuelle : la chute de la rentabilité du capital, le recours à l'endettement, les acquisitions-fusions, la recherche permanente de financements complémentaires à ceux disponibles (en bourse et par l'augmentation du capital des sociétés)…

La stagnation économique actuelle (récession en Europe, chute notable de la croissance des pays émergents) va automatiquement conduire à une réduction des activités qui ne peuvent pas être financées autrement que par une anticipation sur des résultats futurs favorables.

[4] «Les routes nationales, un nouveau pactole», Libération du 21 juillet 2011.



[5] Les PV sont distribués par des policiers municipaux par délégation du maire. Pour que des entreprises privées puissent en dresser, il faudrait changer la loi, par exemple en transformant les contraventions en pénalités comme peuvent le faire les banques par exemple.

[6] «Le défi de Vinci : changer sans trahir l'ADN du Groupe», IDRH - Le Blog, février 2012.



Or une crise qui n'est pas seulement l'éclatement d'une bulle spéculative sectorielle est justement ceci : une crise de « perspective de croissance » ou de « confiance » comme disent les économistes. La crise du capitalisme est la crise de sa capacité à se reproduire de manière élargie, c'est - à - dire des difficultés majeures ou des impossibilités à satisfaire aux conditions exigées pour un nouveau cycle de croissance, de développement, de valorisation et d'accumulation du capital. Même l'accumulation « par dépossession » (extractions minières et pétrolières, barrages, monocultures industrielles, appropriation des terres rares, valorisation capitaliste des espaces urbains déjà construits...)[6] rencontre ses limites au nombre desquelles figurent les luttes et les résistances collectives auxquelles ces projets et réalisations se heurtent un peu partout. Ces luttes, ces résistances, empêchent des projets de se réaliser, obtiennent la fermeture d'usines polluantes, obligent les industriels à investir dans la « sécurité des travailleurs » et des voisins... tout un ensemble d'oppositions, de blocages et d'entraves qui concourent à renchérir les coûts d'investissements et d'exploitation. Bloquer les projets de Vinci et des autres, au-delà de toutes les très bonnes raisons exprimées dans les résistances actuelles (saccages des milieux naturels, disparition des terres agricoles, métropolisation et désertification des zones rurales, imposition d'un modèle de la vitesse, de la performance, de la compétition, du consumérisme...) empêcher la concrétisation des grands projets d'infrastructure de transport, d'énergie, de commerce...constituent des attaques directes contre le développement du capital lui-même. Or sans développement permanent, sans accumulation constante, le mouvement du capital se grippe, les taux de profits sont en chute libre, la création de valeur (marchandises, argent...) se voit compromise et peut s'interrompre. Alors, cette crise-là brise en mille morceaux la part de promesses, de besoins et d'espoirs que ce « système » fabrique, alimente et sur laquelle il repose.
Pour les anticapitalistes, la question stratégique de sa destruction ou de son effondrement/démantèlement se voit alors reformulée, posée autrement, par un autre bout s'il on peut dire : en cessant de fabriquer le capitalisme, en accentuant sa crise, en rendant impossible son redéploiement, et simultanément, en construisant des espaces de lutte, d'élaboration politique, de vie, de nouvelle socialité, indiquant la possibilité de rompre avec le système de domination et de dépendance qui nous relie à la société du capital et nous y attache.

OCL Périgord-Quercy



Sème ta ZAD

Après plus de 40 ans de combat contre l'aéroport et plus de 3 ans d'occupation sur le terrain, nous paysan.e.s en lutte, habitant.e.s qui résistent, compagnon.e.s venu.e.s de toute la planète... avons préservé les terres de la ZAD du saccage aveugle et de l'urbanisation stérile. Plusieurs générations de paysan.e.s ont façonné le bocage et l'histoire autour de Notre Dame des Landes. A travers les combats syndicaux des travailleurs et travailleuses paysan.e.s, jusqu'à la bataille contre l'aéroport, l'esprit de résistance s'est transmis dans cette région. Pourtant sous la pression de l'état, certain.e.s habitant.e.s et exploitant.e.s agricoles ont été contraint.e.s de céder leurs terres à Vinci. Actuellement 250 Ha sont libres.
Ensemble nous garderons ces terres et nous continuerons à les cultiver collectivement!

Pour préparer votre installation collectivement, informez-vous sur zad.nadir.org/semetazad ou contactez nous à semetazad@riseup.net

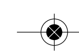
Nous sommes déjà nombreu.x.ses à nous organiser sous diverses formes collectives, mais il reste de la place pour d'autres projets. Nous invitons les paysan.e.s sans terre de tous horizons à nous rejoindre sur la ZAD. Pour que les cultures puissent commencer au printemps, nous vous proposons de réfléchir dès maintenant à ces installations de long terme. En respectant cette terre d'accueil venez vous installer avec vos envies, vos outils et votre « cabane de jardin », c'est réellement un des meilleurs moyens de lutter.

Voici quelques idées de projets agricoles qui pourraient s'implanter ici : Reforestation – Arboriculture - Maraîchage – Agroécologie – Permaculture - Productions de Légumineuses et de Céréales – Boulange – Brasserie - Plantation de Fleurs et de plantes médicinales – Elevage de consciences – Apiculture - Traction Animale ... Culture et élevage de variétés et de populations en voie de disparition... Cette zone d'autonomie aura également besoin de compétences artisanales è: Travail du bois, de la forge, de la poterie, du textile et de compétences dans les énergies renouvelables.

Nous luttons ici contre un projet d'aéroport polluant mais plus largement contre le pillage de la Terre et la privatisation du vivant. Par nos modes de vie et nos actions, nous sommes aussi concrètement en lutte contre les pratiques de l'agriculture productiviste sous perfusion européenne, qui gave les animaux et les humains : d'ogm, d'engrais, de pesticides, de produits chimiques... Nous luttons contre la contamination des sols, des eaux, du monde vivant, de l'atmosphère, contre le bouleversement climatique... contre la destruction de l'agriculture vivrière partout dans le monde, qui fragilise les sociétés humaines et entraîne des famines, contre les lobbys agro-alimentaires qui contraignent les agricultrices et agriculteurs à l'endettement, à la production normalisée, à la course au rendement et l'ensemble de l'humanité à une insensée dépendance au pétrole pour se nourrir. La résistance au cataclysme capitaliste passe par l'indépendance alimentaire locale. Nous sommes nombreu.x-ses à défendre cette terre pour qu'elle ne soit pas dévastée et nous continuerons à la défendre pour qu'elle ne redevienne pas un produit marchand pollué. Nous voulons que l'eau, la terre, se loger, se nourrir sainement, soient accessibles et gratuits pour toutes et tous. Nous invitons les personnes engagées dans ces combats, à créer des agri-collectifs autonomes et solidaires sur la ZAD, pour que nous développions ensemble, progressivement, notre autonomie alimentaire et notre diversité culturelle. C'est la multitude des cultures, des expériences de vie et de lutte qui font la richesse de la ZAD. Montrons aux parasites politiques que la croissance fertile est ici. Pour que cette énergie vitale s'épanouisse, nous continuerons à nous enraciner ici et à polliniser le reste de la Terre.

Le 13 Avril 2013, en relation avec la journée mondiale des luttes paysannes, nous appelons toutes les personnes qui soutiennent notre mouvement à participer à une grande manifestation de mise en culture des terres de la ZAD

« L'Assemblée Paysanne Sème Ta ZAD »



L'aéroport à nouveau sur le tapis

La « commission de dialogue » nommée fin novembre par le premier ministre livrera ses conclusions, alors que sont annoncées expulsions sur la ZAD, début des travaux du barreau routier... Mais aussi installation d'agriculteurs et mobilisations de masse.

DU CÔTÉ DES PORTEURS DU PROJET

Le Conseil Régional (dominé par le PS-EELV) continue d'arroser financièrement le projet. En décembre il débloquait 200 000 euros pour un appel d'offre pour une campagne d'opinion sur les réseaux sociaux en faveur de l'aéroport, appel d'offre ridiculisé par plus de 3 000 demandes de dossiers rendant impossible la démarche!

Maintenant Auxiette, son président, sort un million d'euros de son chapeau pour l'attribuer à la communauté de communes Erdre - Gesvres. Les raisons avancées d'une telle manne en ces temps de vache maigre : faciliter l'accueil et le logement des futurs habitant - e - s de la zone – que l'aéroport attirera sûrement... Auxiette, ancien proviseur de lycée, attribue bons points et avertissements, et présume qu'un « sachet de caramels mous » amadouera les trublion - ne - s des conseils municipaux de la zone... Pathétique et éclairant sur ses propres motivations !

Par ailleurs si certain - e - s opposant - e - s espéraient un arrêt prochain du projet, des bémols s'imposent puisque la gendarmerie a contacté un certain nombre d'hôteliers de la région nantaise pour réserver des centaines de nuitées pour les trois prochaines années. Le pouvoir se prépare à une lutte longue et à en payer le prix...

Les policiers et gendarmes en place depuis novembre sur la ZAD bloquent toujours certains carrefours et certaines routes, exigent des pièces d'identité, et tentent de monter les populations locales contre l'occupation de la ZAD, imposant de longs détours inutiles aux automobilistes en prétextant l'existence de barrages, en fait des chicanes maintenues sur les principaux axes par les zadistes pour ralentir les véhicules - certains automobilistes ont manqué de renverser plusieurs fois et volontairement des piétons. Les journaux locaux - Ouest - France et Presse-Océan – soutiennent la tactique des flics et haussent le ton en proclamant régulièrement par pleines pages « l'exaspération, l'épuisement et l'anxiété des populations » confrontées à ces zadistes et cette « tension permanente » d'attitudes menaçantes et de vols..? S'il y a effectivement quelques abrutis violents et parasites parmi les zadistes, arrivés opportunément sur la zone pour prêter le flanc à cette version journalistique et préfectorale (ce qui ne serait pas une première dans l'histoire des luttes), jamais le projet d'aéroport n'est lui-même pointé par les échotiers comme LE seul problème à l'origine de ces désagréments ! Les pages de publicité achetées par les pouvoirs locaux, la multinationale Vinci et ses filiales, orientent judicieusement la plume de nos reporters.

La gendarmerie procède aussi à des incursions à travers la ZAD avec des pelotons spécialisés qui traînent à travers champs, autour des barricades et des lieux habités, procédant parfois à des arrestations, histoire de compliquer l'organisation quotidienne et les initiatives collectives. La préfecture a donc établi un plan cohérent à différents niveaux, toujours pour miner et diviser l'opposition au projet (après la tentative de passage en force de l'automne dernier) sans trop lui lâcher visiblement de lest et sans trop contredire la position officielle annoncée le 24 novembre en faveur d'une concertation entre opposant - e - s et partisan-e-s de l'aéroport. Selon un écho du journal Le Monde - reçu d'un service de l'Elysée - le recul sur le « passage en force » traduit la volonté d'Hollande lui-même, peu disposé à suivre Ayrault pour imposer un aéroport surnuméraire à un prix politique exhorbitant.

UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Le mois dernier nous annoncions l'occupation d'une ferme de la ZAD, dés le départ de ses anciens habitant - e - s. Un agriculteur sans terre y est maintenant installé avec un petit cheptel, soutenu par le COPAIN 44 ; la remise en état collective de la ferme a été menée notamment sur la base d'un fonctionnement en assemblée générale ouverte, même si cette installation a confronté diverses visions de la lutte et posé la question des terres disponibles et des perspectives de leur utilisation : exploitation traditionnelle individuelle, culture collective, type d'activité (élevage, maraîchage,...)... La ferme est protégée par des équipes de paysan - ne - s issues de neuf cantons environnants qui se relaient chaque nuit. Un procès contre l'occupation a eu lieu, le délibéré était rendu le 28 février (trop tard pour pouvoir en évoquer la teneur dans cet article) ; mais quelle qu'en soit l'issue, cette installation indique bien l'ampleur de la mobilisation paysanne qui ne s'était pas manifestée à un tel point depuis près de vingt ans.

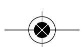
Un autre élément important va jouer sur l'évolution de la lutte : le 29 janvier dernier, la cour de cassation a imposé l'examen de la cessibilité de terrains agricoles expropriés, malgré le pourvoi de Vinci contre ces requêtes ; selon l'avocat de la coordination, le délai obtenu serait de 18 mois minimum avant que la justice ne prenne une décision, bonne ou mauvaise. Mais ce sursis n'empêchera pas pour autant Vinci de tenter de procéder au début des travaux sur les échangeurs en limite de ZAD. Par ailleurs la préfecture peut tenter d'expulser des occupant - e - s de la ZAD sans toucher aux personnes habitant de plus longue date. Il y a donc pas mal d'incertitudes qui planent sur la ZAD en mars.

De nombreux collectifs hexagonaux se succèdent pour animer les bâtiments de la Châtaigneraie, pendant une semaine chacun, comme par exemple début mars celui investi dans la lutte contre la ligne THT du Cotentin pour un débat notamment autour des points communs de ces deux luttes.

D'autres initiatives sont en préparation : le 13 avril aura lieu une campagne de semis et de plantations à travers la ZAD pour se réapproprier les terres convoitées par la multinationale Vinci ; le 8 mai une chaîne humaine tentera d'encercler toute la ZAD en rassemblant prés de 25 000 personnes pour réaffirmer un refus massif du projet...

Toutes ces initiatives de terrain auront d'autant plus d'écho qu'elles seront relayées ailleurs par des actions et des mobilisations ciblant Vinci, sa responsabilité dans le projet, et la nature même de ses activités (voir dans ce numéro de Courant Alternatif le second article décrivant cette pieuvre multinationale, si emblématique du capitalisme moderne). A Nantes, les nombreuses initiatives célébrant la « capitale verte européenne 2013 » seront autant d'opportunités pour cibler le double discours du pouvoir PS - Verts, qui prétend illustrer ses préoccupations écologistes justement en accélérant toujours plus l'édification d'une métropole tentaculaire et destructrice. La lutte contre l'aéroport de Notre Dame des Landes est bien une question de choix de société, urgente et impérative.

Nantes, le 23/02/13.



Bilan de 10 mois d'alternance

En matière d'immigration la liste des saloperies du nouveau gouvernement est déjà longue comme le bras. Un bilan de 10 mois d'action de la nouvelle majorité rose-verte s'impose. Il amène à s'interroger encore une fois sur ce qui pourrait bien distinguer la gauche de la droite dans le maniement de la matraque.

Le palmarès des arrestations, détentions, expulsions de jeunes ou de familles, régulièrement mis à jour par le réseau éducation sans frontières est déjà fort impressionnant. Dès le mois de mai ce sont deux pères de famille qui sont expulsés vers la Macédoine en laissant derrière eux leurs enfants.

Le 6 juillet le ministère publie une circulaire à destination des préfets pour leur demander de ne plus placer de familles en centre de rétention avec leurs enfants. Belle opération de "com" du gouvernement de gauche pour cacher en réalité une stratégie beaucoup plus subtile pour expulser des familles. La circulaire détaille en effet un mode opératoire pour arrêter et assigner à résidence dans des hôtels les familles visées. Le texte précise également que l'enfermement dans un centre de rétention est quand même possible en cas de risque de fuite…

L'exercice pratique de cette circulaire ne tarde pas. En septembre, une famille de réfugiés afghans ne se présente pas au rendez-vous fixé par la préfecture pour une expulsion prévue vers la Hongrie, premier pays responsable de leur demande d'asile en application du règlement européen "Dublin II". Risque de fuite, selon l'administration. Application des consignes du ministère : la famille est donc placée dans le centre de rétention du Mesnil Amelot, près de Roissy. Emoi du milieu associatif : finalement ils se retrouvent assignés à résidence dans un hôtel de Seine et Marne, mais sous surveillance policière draconienne, avec interdiction de sortir à l'extérieur et de recevoir des visites. Tout compte fait, cette nouvelle forme de surveillance se révèle encore plus redoutable que l'enfermement en centre de rétention, où subsiste un minimum de droit, dont celui de recevoir des visites, d'être défendu juridiquement, etc. Après une forte mobilisation du réseau éducation sans frontière et de la Cimade, les conditions de l'assignation à résidence seront assouplies, puis complètement levées par un tribunal. Cet épisode démontre cependant que sous couvert d'une mesure d'affichage — la fin du placement d'enfants dans les centres de rétention — le nouveau pouvoir n'entend en rien lâcher le morceau sur la politique d'expulsion, voire même perfectionner le dispositif existant. Aujourd'hui il existe probablement des dizaines de familles assignées à résidence, inconnues des associations, qui finissent par être expulsées en toute discrétion.

Réparation de la machine à expulser

Sur le plan législatif le pouvoir de gauche n'a pas chômé non plus pour apporter sa pierre à l'édifice. Il faut savoir que depuis le 5 juin 2012 la procédure juridique française était ébranlée par une décision de la cour de cassation proscrivant le placement en garde à vue des sans papiers, décision découlant elle-même d'une directive européenne. Cette directive n'a rien d'humaniste, mais prescrit, pour plus d'efficacité, de ne pas recourir à des procédures judiciaires pour arrêter des sans papiers. Or en France la garde à vue est une procédure judiciaire, d'où le blocage. Depuis cette décision les policiers n'avaient plus comme solution que d'utiliser la retenue pour vérification d'identité de 4 heures maximum, ce qui, selon leurs dires, limite considérablement les capacités d'interpellation et de placement en rétention. Eh oui forcément ! Dés le début de la nouvelle législature, les nouveaux députés planchent donc sur un projet de loi visant à créer une sorte de garde à vue administrative, spéciale "sans-papiers", de 16 heures. Cette nouvelle procédure a été votée par le parlement le 11 décembre sous le nom de "retenue pour vérification du droit au séjour" (sic). Bien sûr comme cette mesure de privation de liberté ne concerne que des sans-papiers, les droits prévus sont revus à la baisse par rapport à la garde à vue. L'avocat ne peut ainsi intervenir que 30 minutes.

Pour faire avaler la pilule le gouvernement a cru bon d'accompagner la loi d'une symbolique fin du "délit de solidarité" en retirant les proches et les associations du risque de poursuites pénales en cas d'aide à un sans-papiers. En revanche, les députés ont été beaucoup moins pressés de remettre en cause "l'héritage Sarkozy" : allongement de la durée de rétention à 45 jours, contrôle réduit des juges, pour ne citer que quelques mesures auxquels ils s'étaient opposés un an plus tôt, sont remis aux calendes grecques…

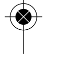
On peut rapidement parier que cette « retenue pour vérification du droit au séjour » de 16h deviendra vite trop courte aux yeux des pandores et qu'elle sera rapidement allongée à 24 ou 48h… Mais il est également à craindre que les anciennes procédures de vérification d'identité de 4h tombent en désuétude au profit de cette fausse garde à vue qui pourrait finalement être utilisée à de nombreuses autres occasions. Comment par exemple neutraliser un groupe de manifestants refusant de décliner son identité ? Allez hop, tout le monde au trou pour vérification du droit au séjour ! Après tout il y a peut-être des sans papiers dans le lot. Bref, grâce à tous ces efforts d'amélioration du travail de ses prédécesseurs, le ministre de l'intérieur était tout fier d'annoncer à la fin de l'année le chiffre record de 36 800 expulsions du territoire — dites « reconduites à la frontière » selon le vocable très euphémique de l'administration.



Marché de la rétention

Il demeurait toutefois un dernier chantier à boucler pour le début de l'année 2013, concernant l'intervention des associations dans les centres rétention pour le conseil et « l'aide à l'exercice des droits » des sans-papier enfermés. Sujet hautement sensi-

ble : on se souvient en 2008 - 2009 que Brice Hortefeux, puis Eric Besson, avaient longuement ferraillé avec la Cimade, à coup de communiqués et de recours juridiques, pour réduire la mission à une simple prestation dans le cadre d'un marché public soumis à concurrence. On se souvient également de l'apparition sur ce marché de nouvelles associations, n'ayant d'association que le nom, mais positionnées depuis longtemps comme des opérateurs publics à la recherche de nouvelles sources de financement et n'ayant que faire du sort des sans-papiers. Ce dernier marché arrivant à expiration le 31 décembre, il convenait de lancer un nouvel appel d'offre. Qu'allait donc faire la gauche au pouvoir, cette même gauche qui s'était indignée de la façon dont les associations de défense des droits de l'Homme avaient été traitées précédemment ?… Et bien exactement la même chose… en pire !



Le 6 décembre, le ministère de l'intérieur publiait ce nouvel appel d'offre affichant une série de contraintes incroyablement provocatrices : obligation d'informer la police sur les différents recours rédigés pour les retenus, limitation du droit d'information et de communication avec les sans-papiers, restriction de la politique de communication de l'association et obligation d'avoir une parole « modérée » sur l'immigration, imposition de critères draconiens de recrutement du personnel associatif, risques de sanctions et de retrait d'habilitation, imposition d'astreintes horaires et diminution très importante du budget pour une amplitude de travail plus importante, etc.

Cette publication fit son effet, si bien qu'une partie du milieu associatif crut naïvement qu'il s'agissait d'une erreur, d'une initiative vengeresse des services administratifs du ministère pas encore complètement " dé - sarkoïsés ". Bien sûr il n'en n'est rien, à part quelques reculs sur l'aspect liberté d'expression des associations, le ministre n'a rien renié du contenu de cet appel d'offre qui doit désormais entrer en vigueur le 1er mars.

CIRCULAIRE

En 2006 Sarkozy, ministre de l'intérieur, avait transmis aux préfets une circulaire de régularisation des familles d'enfants scolarisés. Il avait créé la polémique en annonçant à l'avance que pas plus de 6000 personnes en bénéficieraient ; quota qui fut malgré tout dépassé. Mais « chut, il ne faut pas le dire ! »

Peut-être par souci de mimétisme, Manuel Valls a donc pondu lui aussi sa circulaire « d'harmonisation des critères de régularisation », le 28 novembre dernier, en annonçant, lui aussi à l'avance, que le chiffre habituel de 30000 nouvelles cartes de séjour annuelles ne serait sans doute guère dépassé. Chacun notera la nuance entre le quota Sarkozy et le quota Valls : nous sommes quand même sous un gouvernement de gauche, il fallait marquer une franche différence !

Sur le fond, la circulaire essaie de brosser dans le sens du poil les revendications du réseau éducation sans frontière en consacrant une part importante des critères énoncés aux familles d'enfants scolarisés et aux jeunes majeurs sans papiers. Mais les critères extrêmement restrictifs seront certainement à l'origine de nombreuses désillusions. Même chose pour les travailleurs sans papiers pour lesquels la circulaire impose au minimum 5 années de présence en France et la possession de fiches de paie à leur nom !

RÉFORMES À VENIR

Pour la suite, le ministre de l'intérieur a annoncé un projet de loi permettant la délivrance de titre de séjour pluriannuel de 3 ans à la place de certaines cartes de séjour temporaires d'une année. Il faudra alors peut-être lui signaler qu'il existe toujours la carte de résident de 10 ans, que les législations successives et les pratiques préfectorales ont complètement marginalisée afin d'enfermer le droit au séjour des étrangers dans une logique de précarité.

Il est surtout à prévoir un gros chantier de réforme du droit d'asile, dont le bilan est aujourd'hui consternant. Les associations ont rendu public dernièrement un état des lieux décrivant un chaos insondable. Pour décrire la situation en quelques mots, les réformes successives ont multiplié les entraves pour déposer une demande d'asile en créant des procédures extrêmement complexes. Non seulement ces procédures n'ont pas tellement eu l'effet escompté puisque le nombre de demandes d'asile a continué d'augmenter, mais en plus les administrations se prennent les pieds dans le tapis et se trouvent désormais complètement engorgées par leur propre bureaucratie. Les délais d'examen n'ont cessé d'augmenter, tout cela sur fond de guerre des préfectures qui essayent de renvoyer les demandeurs d'asile dans le département voisin. Au final, la France n'a jamais autant dépensé d'argent pour la gestion des demandes d'asile, alors que les conditions d'accueil n'ont jamais été aussi mauvaises et que le nombre de candidats au statut de réfugié est loin d'atteindre les records de la fin des années 80 ou du début des années 2000. Derrière ces incohérences, difficile de savoir quelle est la part entre volonté de rendre les conditions d'accueil dissuasives, désorganisation des services de l'Etat et incompétence ?

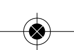
ALORS LA GAUCHE C'EST COMME LA DROITE ?

En matière de politique migratoire, il n'y a pas plus de raisons que la gauche gouvernementale (PS et vert) se distingue de la droite puisqu'elle se positionne en gestionnaire du système et qu'elle n'a jamais envisagé la moindre réforme, autre qu'un peu d'huile dans les rouages d'une machine intrinsèquement répressive. Pendant la campagne électorale, le candidat Hollande avait à peine annoncé la fin de la stigmatisation des étrangers. La chasse au Roms lancée par le ministre de l'intérieur a rapidement démenti cette bien maigre promesse.

Comme tous les gouvernements technocratiques à la tête des différents Etats européens, la gauche française essaye de se dépêtrer de cette foutue crise économique en préservant l'essentiel : le maintien du capitalisme et des taux de profit. Pour se prémunir des soubresauts sociaux ils ne font pas preuve d'une grande imagination et perpétuent la vieille tradition de xénophobie d'Etat. Tant que la crise se prolongera, tant que les Etats chercheront à faire baisser le coût du travail pour relancer la vieille Europe dans la compétition mondiale, ils continueront à renforcer l'arsenal répressif et à construire des camps d'internement. Ils n'ont semble-t-il rien trouvé de mieux pour scinder, diviser, opposer la population, et en même temps développer des techniques de surveillance des personnes les plus précaires.

La gauche française ne fait pas exception à cette vision gestionnaire. Elle n'est ni plus, ni moins raciste que la droite. Les appareils politiques sont de toute façon composés de la même classe sociale composée majoritairement de notables, un peu beauf sur les bords, arrivistes et prêts à tout pour gagner un peu plus de pouvoir.

Tonio, 20/02/2013



A qui et à quoi peuvent bien servir les “ identitaires ”? ET AU SUJET DE LEUR PRETENDUE “ IMPLANTATION ” A BOULOGNE-SUR-MER...

Le scénario est invariablement le même. A partir d'une simple information pêchée sur le net, un non- événement monté en épingle déborde sur l'espace public jusqu'à produire l'effet contraire de celui escompté. Ainsi, la réunion à Boulogne-sur-mer de quelques jeunes fascistes, pour la plupart membres de la petite bourgeoisie locale occasionne depuis quelques jours une agitation stupide prêtant à une officine sans ancrage une importance qu' elle n' a pas mais qu' elle réclame. A tel point que l'on est en droit de se demander qui, à ce petit jeu, sert les intérêts de qui ?

MISERE DE L ANTI-FASCISME.

Il n'est pas dans notre intention de nier la résurgence d'une extrême-droite dans de nombreux pays européens ni de sous-estimer le danger et le piège qu'elle représente pour les exploités à mesure que la crise s'aggrave. Il nous importe plutôt de comprendre dans le jeu politicien actuel en rapport à l'activité du capital, quels intérêts parfois divergents elle peut être conduite à servir.
Dans le cas présent, nous assistons tout bonnement à l' instrumentalisation par la gauche locale et ses satellites d'un soit disant danger, pire semble-t-il à leurs yeux, que ce qu'endurent au quotidien les travailleurs et les chômeurs soumis à la politique de leurs amis du gouvernement. Là est la manoeuvre de la social-démocratie, usée jusqu'à la trame depuis Mitterrand.
Rappelons une fois encore que, jamais, la social-démocratie n'a constituée un rempart devant la montée du fascisme, bien au contraire ! C'est sur le cadavre de la révolution allemande, écrasée avec la collaboration des sociaux-démocrates de l'époque, que les nazis accéderont à la tête de l' Etat. Un Etat aujourd'hui prétendument démocratique qui n'a cessé au fil de ces dernières décennies d'accroître son contrôle et sa domination sur les populations les plus fragilisées au gré de politiques toujours plus anti-sociales et répressives. La gauche qui, d'un côté, hurle aux loups poursuit de l'autre la politique de ses prédécesseurs, eux mêmes transfuges pour certains d'organisations fascistes dénoncées par les premiers. Et la ronde de continuer ...

POUR LES PROLETAIRES, L URGENTE NECESSITE DU COMBAT CONTRE LE CAPITALISME !

S'il nous faut garder un oeil sur les groupes fascistes comme celui des “identitaires”, c'est d'abord pour ce qu'ils peuvent nous instruire du basculement des classes moyennes dans les affrontements sociaux des temps à venir. Les classes moyennes, en ascension dans l'entre deux guerre, constituèrent à l'époque l'essentiel de la base sociale du fascisme en Allemagne. Aujourd'hui, à leur tour frappées par le ralentissement de l'activité du capital et en proie au déclassement, elles pourraient être tentées par une nouvelle aventure qui leur offrirait le “salut” en échange de leur soumission politique. Ce groupe est d'autant plus convoité qu'il constitue une frange non négligeable de l'électorat du Parti Socialiste en France. Voyez comme on se retrouve ...
Mais pendant ce temps, ce même Parti Socialiste, ne recule devant aucune des exigences des patrons. Il s'apprête à présenter au parlement un projet de loi salué par le Medef qui dépouillera d'avantage les travailleurs et les chômeurs à l'heure ou les licenciements fauchent des milliers d'entre nous. Fort heureusement, dans de nombreux secteurs et en particulier dans l'automobile, les travailleurs résistent et ne comptent que sur leurs propres forces pour s'organiser et combattre. Pour eux, comme à PSA Aulnay par exemple, le “fascisme”, a déjà un visage, celui de ces petits chefs, de ces flics des sociétés privées que la famille Peugeot engage pour casser la lutte et harceler les grévistes.
Que les choses soient claires, il n'y a pas de “sortie de crise” à attendre. Le capitalisme, actuellement confronté aux limites de sa propre reproduction tentera par tous les moyens, notamment les plus violents, de nous imposer sa logique destructrice. L'urgence pour nous les prolétaires : travailleurs, chômeurs, jeunes, retraités, immigrés, n'est pas de se laisser abuser par l'agitation de misérables groupuscules nazillons mais d'oeuvrer à renforcer les luttes actuelles, de les populariser, de les soutenir, et à notre tour de nous y plonger.

Scalp Dissolution et Bilan

NOUS PUBLIONS UN EXTRAIT DU TEXTE DU GROUPE SCALP-REFLEX ANNONÇANT SA DISSOLUTION. IL NOUS A SEMBLÉ IMPORTANT DE PARTICIPER À SA DIFFUSION, NON SEULEMENT PARCE QU'ILS ONT ÉTÉ COMPAGNONS DE NOMBREUSES LUTTES, PARCE QU'UNE TELLE ANNONCE N'EST PAS BANALE DANS LE MILIEU MILITANT ET ENFIN PARCE QU'IL COMPORTE UNE ANALYSE TRÈS LUCIDE DE LA PÉRIODE POLITIQUE QUE NOUS TRAVERSONS.

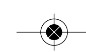
BRÈVE HISTOIRE DU SCALP-REFLEX SUITE ET FIN

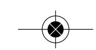
Notre groupe, le SCALP-Reflex, procède et annonce aujourd'hui sa dissolution après plus de 25 ans d'existence et d'activité dans l'espace politique et contre-culturel parisien.

Nous avons vu se succéder plusieurs générations de militants, qui chacune à leur façon ont contribué à cette aventure. Il est temps aujourd'hui de faire un bilan de nos activités pour que ceux qui forment aujourd'hui le groupe SCALP-Reflex puissent clore cette histoire et entamer une nouvelle dynamique. En choisissant de rendre cette annonce et cette réflexion-bilan publiques, plutôt qu'en nous contentant de laisser dépérir ce groupe comme tant d'autres, nous espérons que transmettre notre expérience pourra permettre de faire avancer les réflexions d'autres groupes ou organisations militantes, et ainsi contribuer une dernière fois à faire vivre et enrichir notre milieu politique.

NOTRE ANTIFASCISME ET SES LIMITES AUJOURD'HUI

Si le Scalp-Reflex, et au-delà le Réseau No Pasaran, s'est impliqué dans des luttes aussi diverses au cours des trente dernières années, c'est que dès l'origine et jusqu'à aujourd'hui sa ligne directrice a été celle de l'antifascisme radical. Antifascisme radical, c'est à dire qui entend attaquer les racines profondes du fascisme, de transformer la





société pour en extirper les germes du fascisme. Antifascisme radical, à l'inverse de l'antifascisme dit "républicain", qui se contente de dénoncer le fascisme sur un plan moral, au nom des grands principes dont se réclame le système social et ce, même si ce système ne respecte pas luimême ses propres principes. Même si, en France, l'antifascisme radical s'est développé dans les années 1980 en réaction à la montée en puissance du Front National, il n'est donc pas seulement une lutte contre l'extrême droite, encore moins contre un parti d'extrême droite. Il s'agit d'une lutte globale, à la fois socioculturelle, économique et politique, contre tout ce qui, dans une société, est susceptible de permettre la résurgence de phénomènes fascistes, avec leur cocktail d'autoritarisme, d'inégalités et d'exclusions, bref une lutte pour l'émancipation et l'autonomie de tous et toutes.

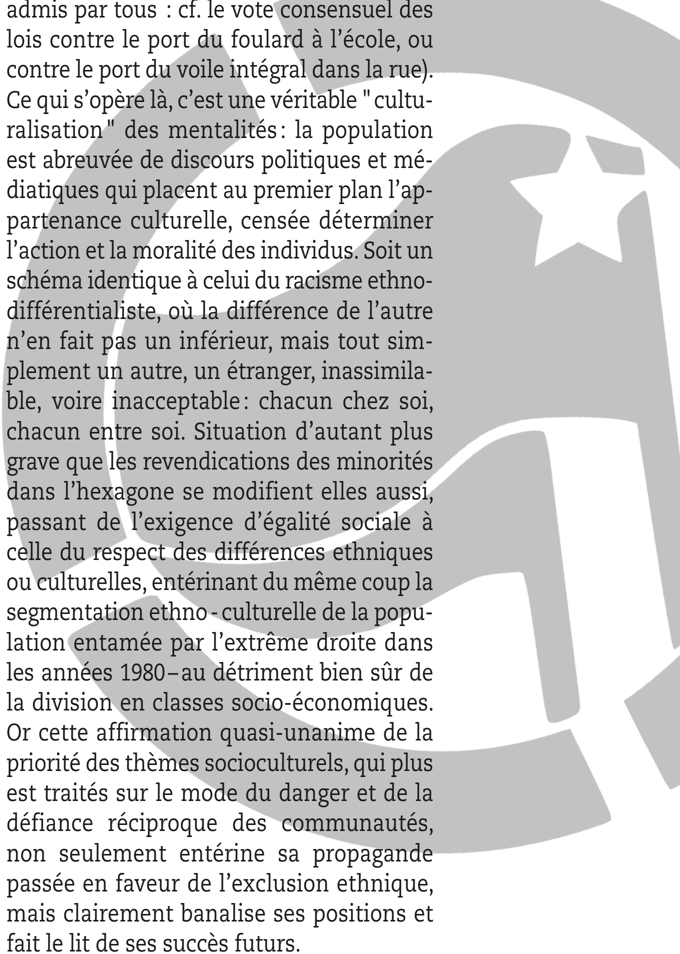
Aussi utile et légitime soit-elle, la lutte antifasciste a connu de sérieuses limites au cours des 15 dernières années ; des limites que nous n'arrivons pas à dépasser, et qui justifient notre décision de mettre fin aux activités du Scalp-Reflex afin de transformer la forme de notre engagement et de notre action politique.

La première limite est liée aux évolutions de la conjoncture socio-politique, et en particulier à la banalisation des idées d'extrême droite. La lepénisation des esprits, que nous pensions dès l'origine être un danger plus grave, plus pressant et plus insidieux qu'une éventuelle prise du pouvoir par l'extrême droite, est désormais presque achevée : en témoignent non seulement les bons scores électoraux du FN lors de la séquence électorale de 2012, ainsi que la multiplication ces dernières années de groupuscules fascisants (Identitaires, Troisième Voie, Nationalistes autonomes, etc.), mais aussi et surtout le fait que les thèmes et souvent les thèses de cette mouvance ont été peu à peu récupérés par les partis politiques classiques – et ce, à gauche comme à droite.

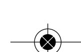
La présidence Sarkozy a accéléré cette banalisation : commencée avec la création d'un Ministère de l'identité nationale et de l'immigration, institutionnalisant du même coup au cœur de l'édifice républicain le thème frontiste « immigration = danger culturel », cette période se poursuit sur un pitoyable débat interne à la droite sur l'opportunité électoraliste d'alliances avec l'extrême droite plutôt qu'avec le centre-droit. Mais le moment crucial est antérieur, et se joue lors de la séquence 1997 - 2002, sous le gouvernement de gauche plurielle. Le pas décisif dans cette banalisation a sans doute été le virage sécuritaire pris par le PS en 1997 (colloque de Villepinte), qui a vu la gauche se rallier au discours répressif issu de la droite la plus dure, et abandonner du même coup toute analyse et toute perspective de solution socio-économiques aux problèmes sociaux. Ceci, sur fond d'une part d'approfondissement du virage libéral pris en 1983 avec le « tournant de la rigueur » (le gouvernement Jospin est celui qui a le plus privatisé depuis la Libération, celui aussi qui a introduit les recettes néolibérales de management dans l'administration (LOLF, 2000), et d'autre part de soumission aux diktats néolibéraux de l'Union européenne (Traité d'Amsterdam en 1997, stratégie de Lisbonne ratifiée en 1999-2000, soutien majoritaire du PS à la Constitution européenne en 2005, enfin vote, avec la droite et contre la volonté populaire exprimée par référendum, du Traité constitutionnel de Lisbonne en 2007). Faute de projet politique alternatif, il ne reste plus à cette gauche soi-disant socialiste qu'à suivre et, au mieux, à se faire une spécialité de tenter d'atténuer la violence du capitalisme néolibéral, quitte à diffuser les vieux poncifs répressifs et nationalistes pour souder la population. Dès lors le champ est libre pour la droite pour durcir ses positions, et se rapprocher petit à petit de l'extrême droite sur ses thèmes de prédilection : immigration et répression.

Cette droitisation des positions des partis classiques s'est effectuée d'autant plus facilement qu'à la même période le principal représentant de l'extrême droite, le FN, entre en crise et connaît une scission en décembre 1998. Ignorants, en bons antifascistes libéraux, que rien n'a changé dans les conditions sociales qui font le terreau de l'extrême droite, médias et politiciens diagnostiquent alors la mort du FN, donc (selon eux) la fin de tout danger fasciste, nationaliste, voire de l'extrême droite. Le 21 avril 2002, où le FN atteint des résultats électoraux inégalés, est paradoxalement présenté comme confirmant cette thèse : médias et politiciens célèbrent la réélection de Chirac comme la victoire définitive contre l'extrême droite, écrasée par la plus large victoire présidentielle jamais obtenue. Bien peu nombreux sont, à l'époque, ceux qui soulignent que le FN a gagné des voix entre le 1er et le 2e tour des élections… Mais il est vrai que la scission de 1998 a fait très mal à l'extrême droite, qui passe toute la décennie 2000 à tenter de se reconstruire une représentation politique et qui n'obtient que de « faibles » scores électoraux – ce qui entérine l'idée (fausse) selon laquelle tout danger est écarté de ce côté.

Le mouvement de droitisation est accéléré par le basculement de l'année 2001. Celle-ci voit coup sur coup le début de la fin du mouvement altermondialiste, avec la répression du contre-sommet de Gênes en juillet, et l'irruption au devant de la scène géopolitique de la doctrine du choc des civilisations, suite aux attentats du 11 septembre. Ensemble, ces deux événements marquent le triomphe des thèmes culturalistes et ethno-différentialistes, autour de la lutte contre le nouvel ennemi absolu, "l'axe du mal" : les musulmans, toujours peu ou prou suspects d'islamisme. Les termes du débat se déplacent, et avec eux les clivages : le problème n'est plus d'être noir ou arabe, bref différent de la tradition nationale (racisme / nationalisme condamné par tous), mais d'être musulman, donc suspect d'hostilité contre la démocratie (racisme ethno - différencialiste admis par tous : cf. le vote consensuel des lois contre le port du foulard à l'école, ou contre le port du voile intégral dans la rue). Ce qui s'opère là, c'est une véritable "culturalisation" des mentalités : la population est abreuvée de discours politiques et médiatiques qui placent au premier plan l'appartenance culturelle, censée déterminer l'action et la moralité des individus. Soit un schéma identique à celui du racisme ethno-différentialiste, où la différence de l'autre n'en fait pas un inférieur, mais tout simplement un autre, un étranger, inassimilable, voire inacceptable : chacun chez soi, chacun entre soi. Situation d'autant plus grave que les revendications des minorités dans l'hexagone se modifient elles aussi, passant de l'exigence d'égalité sociale à celle du respect des différences ethniques ou culturelles, entérinant du même coup la segmentation ethno - culturelle de la population entamée par l'extrême droite dans les années 1980 – au détriment bien sûr de la division en classes socio-économiques. Or cette affirmation quasi-unanime de la priorité des thèmes socioculturels, qui plus est traités sur le mode du danger et de la défiance réciproque des communautés, non seulement entérine sa propagande passée en faveur de l'exclusion ethnique, mais clairement banalise ses positions et fait le lit de ses succès futurs.



De fait, "droitisation" du discours politique et "culturalisation" des mentalités n'attendaient plus, pour donner leurs fruits, que la restructuration d'un appareil partisan à l'extrême droite – ce qui s'accomplit en 2010 avec la prise de pouvoir de Marine Le Pen sur le FN. Comprenant très bien que le contexte lui est favorable grâce à l'évolution des partis de gouvernement, et sans doute désireuse de prolonger la tendance jusqu'à atteindre le gouvernement par alliance avec la droite classique, celle-ci ne fait que prolonger le mouvement de banalisation déjà bien entamé. D'où un travail cosmétique en trois points, la désormais célèbre « dédiabolisation » : éviter les provocations et évacuer les ailes les plus dures et les moins banalisées du parti (catholiques traditionalistes, néofascistes, etc.) ; récupérer la rhétorique dont s'étaient enrobées les mesures discriminatoires antérieures (pas contre l'islam, mais pour la laïcité…) ; remettre en avant les thèmes socio - économiques abandonnés par les partis classiques, sans bouger d'un iota sur les propositions du parti en la matière : préférence nationale et protectionnisme (au programme du FN depuis les années 1980), et redorer le nationalisme en jouant sur l'hostilité largement répandue à l'Union européenne et à la mondialisation néolibérale.



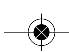
Cette reconstruction s'accompagne d'un énorme travail médiatique, visant à occuper au maximum le temps d'antenne. C'est là, et non sur le fond, que réside le grand virage stratégique du FN – et l'une des grandes difficultés de l'antifascisme radical aujourd'hui : la stratégie n'est plus d'occuper la rue grâce à ses militant-e-s, mais d'occuper les plateaux télés grâce à ses porte-parole propres sur eux. Jusqu'à la scission de 1998, le FN était l'un des derniers partis de masse militants ; aujourd'hui, il n'a plus d'appareil de parti couvrant tout le territoire, et il peine à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. Autrement dit, comme le PS ou l'UMP, le FN est en train de devenir un parti purement électoral, animé par des professionnels de la communication, n'existant qu'entre leurs bureaux, leurs berlines et les antennes audiovisuelles.
Cette évolution de la stratégie d'implantation de l'extrême droite rend du même coup beaucoup plus difficile l'action de rue antifasciste – pour la simple raison que les rares militants d'extrême droite encore dans la rue aujourd'hui sont ceux trop stupides ou trop insignifiants pour être acceptés même par le FN. L'antifascisme de rue (manifestations, marchés, etc.), aujourd'hui, est dans une impasse : soit il se confronte à des groupes d'extrême droite marginaux, sans envergure politique, mais dangereux physiquement; soit il cherche à se confronter à des organisations ayant une certaine envergure politique, et il se trouve face à des partis qui non seulement sont absents de la rue, mais qui en plus sont désormais bien intégrés au jeu politique, soutenus par la force publique et perçus comme légitimes par la population, car au final pas si différents des partis de gouvernement…
Les nombreuses poursuites et condamnations judiciaires d'antifascistes au cours de la dernière décennie suffisent à le prouver : l'un des effets de la lepénisation des esprits est de rendre l'action antifasciste illégitime aux yeux du pouvoir et de la population – et d'illégitime à illégale, puis à condamnable pénalement, il n'y a qu'un pas que le système judiciaire a très souvent franchi au cours des 10 dernières années…

A ces deux difficultés que constituent la banalisation des idées et la parcellisation des groupes d'extrême droite s'ajoute une troisième, cette fois-ci au sein même de notre mouvance politique et des différentes organisations d'extrême ou d'ultra-gauche.
Les refrains entonnés ces quinze dernières années sur la fin du FN et du coup de l'extrême droite ont là aussi porté leurs fruits : l'antifascisme est devenu (au mieux) une cause secondaire, et le plus souvent un enjeu instrumentalisé à des fins de représentation politique. Le premier signe de cette marginalisation est le déclin progressif de toutes les structures antifascistes, qu'il s'agisse de groupes militants et/ou de cadres d'information et de réflexion : disparus le Manifeste contre l'extrême droite, les JRE, Ras l'Front, le Crida… De l'efflorescence des années 1990, seuls subsistent des associations antiracistes liées à des partis politiques (MRAP, SOS Racisme) et le réseau No Pasaran, qui, parce qu'antifasciste radical a pu jusqu'ici survivre en investissant des terrains au-delà de l'extrême droite stricto sensu – luttes de l'immigration, du sécuritaire, du féminisme, de l'altermondialisme, etc. Mais ses membres, en particulier en région parisienne, se retrouvent isolées, obligées de faire appel à l'alliance avec d'autres structures pour lesquelles l'antifascisme est, au mieux, une lutte secondaire. D'où le petit nombre de mobilisations, et mêmes d'initiatives, sur ce terrain ; d'où, surtout, l'absence de toute réflexion sérieuse sur la question antifasciste, sur la réalité de la situation et sur les stratégies à développer pour contrer le développement de l'autoritarisme, des inégalités et des discriminations.
Concrètement, cette situation s'avère problématique à plusieurs niveaux. D'abord, elle amène la plupart des structures politiques à ne se mobiliser qu'au coup par coup, en cas de danger militant immédiat ou, surtout, lorsqu'elles pressentent qu'une initiative peut leur être bénéfique en termes de représentation politique ou médiatique. Les deux principales mobilisations antifascistes de l'année 2011-2012 en région parisienne sont ici emblématiques : contre SOS Tout Petits venant prier devant le centre IVG de l'hôpital Tenon, moyen pour certains de se lier à la lutte en cours pour le maintien de ce centre ; contre les traditionalistes attaquant la pièce de théâtre « Sur le concept du visage du Fils de Dieu » de Roméo Castellucci, moyen facile pour beaucoup de s'intégrer à un événement déjà médiatisé. C'est parfois encore pire : la difficulté à rendre compatible les intérêts propres des uns et des autres peut aboutir à limiter le succès d'un événement – comme le Forum social antifasciste, qui malgré tous ses signataires n'a réuni que peu de monde – voire même à empêcher de mener une action de rue – comme, cette année encore, la désormais traditionnelle contre-manifestation du 9 mai.
D'autre part, le mouvement antifasciste souffre d'une absence d'analyse critique, et du coup d'inventivité, quant à ses formes et ses espaces d'intervention. Les mobilisations, quand elles ont lieu, prennent des formes qui, d'évidence, ne parviennent plus à toucher que les militants déjà sensibilisés, et restent la plupart du temps inefficaces (forums, manifestations, voire simple chasse au hasard, etc.). Clairement, ces actions ne peuvent aujourd'hui avoir d'impact que dans certaines configurations bien particulières, comme en cas de présence locale d'un groupe néofasciste violent (ce qui n'est pas le cas à Paris). En revanche, elles sont désormais inefficaces d'une part contre la tendance lourde à l'achèvement de lepénisation des esprits, qui dépasse de très loin l'extrême droite proprement dite, et d'autre part contre la nouvelle stratégie médiatique de son principal représentant partisan, le FN.
Bref, l'antifascisme semble de moins en moins pouvoir constituer un espace efficace de convergence des luttes, c'est à dire de rencontre et d'échanges entre des individus et des groupes qui, bien qu'engagés sur différents terrains, pouvaient au moins se retrouver dans leur antifascisme commun et, à partir de là, tenter de tisser des liens théoriques et pratiques entre leurs différentes perspectives.
Banalisation des thèses de l'extrême droite, virtualisation de l'activité de ses représentants, et instrumentalisation de la cause antifasciste par certains de ceux qui s'en déclarent partisans : tels sont les trois éléments de la crise contemporaine de l'antifascisme.
Ces limites concernent toute la mouvance antifasciste – y compris nous, membres du Scalp-Reflex. Le fait est que, ces dernières années, le groupe n'a pas non plus réussi à agir pour se transformer lui-même, et pour impulser la reconstitution d'un nouveau mouvement antifasciste radical. Nous ne sommes pas exempts de défauts ni de critiques ; nous avons sans doute raté certaines opportunités auxquelles nous n'avons pas su ou pas voulu nous adapter, en particulier concernant l'importance croissante du numérique et des nouvelles technologies de la communication. Nous avons, nous aussi, eu tendance à nous reposer sur nos lauriers et à maintenir inchangés nos modes d'action – du moins les plus efficaces d'entre eux ; nos tentatives de renouvellement n'ont pas abouti, et pire encore, nous pensons que notre présence, notre place centrale sur la scène antifasciste parisienne, a pu constituer un obstacle à l'émergence de nouveaux groupes, plus énergiques et peut-être plus imaginatifs que nous-mêmes.

Enfin, ne pas prendre au sérieux la cause antifasciste, c'est du même coup se priver de toute analyse sérieuse des causes et conditions du fascisme contemporain, et se limiter à la dénonciation routinière de l'extrême droite ou à la lutte épisodique contre une de ses manifestations. C'est abandonner l'idée fondamentale de l'antifascisme radical : celle qui veut que le fascisme ait des racines sociales, et que la lutte contre le fascisme soit une lutte pour la révolution sociale, et non simplement pour museler l'extrême droite.

[…]

SCALP-REFLEX Paris, le 12 janvier 2013



Mayotte : la schizophrénie comme moyen d'intégration à la France



Ce point de vue présente une analyse intéressante de la société d'un des plus petits confettis coloniaux de la république, dont on parle peu. Mayotte est pourtant un cas d'école à plusieurs titres : gestion purement coloniale, terrain d'expérimentation des lois les plus restrictives sur les étrangers, etc. L'analyse des perversions de la structure sociale qu'entraîne le colonialisme mérite toujours d'être rappelée. Nous nous devons de nous faire l'écho des tentatives de résistance au colonialisme, surtout lorsqu'elles ne font pas la une de l'actualité.

Mayotte est une petite île de 40 km de long située entre Madagascar et le continent africain, dans l'archipel des Comores. Elle est devenue le 101ème département français le 1er avril 2011, du moins aux yeux des autorités françaises, pas de la communauté internationale. En effet en 1975 lors du vote pour l'indépendance des Comores, la France a arraché Mayotte à ses trois îles sœurs, Grande Comore, Mohéli et Anjouan. Ceci s'est fait au mépris des lois internationales qui imposent le respect de l'intégrité des frontières issues de la colonisation.

Le processus de départementalisation combine deux mouvements, comportant des aspects historiques, juridiques, culturels et identitaires : une séparation de l'île de Mayotte du reste de l'archipel des Comores et une affiliation à la République Française. De cela découlent deux questions : quelles sont les traductions psychologiques de ces évènements en termes d'affiliation et de séparation ? et quelles en sont les répercussions sur la construction de l'identité mahoraise ?

La séparation de Mayotte avec le reste de l'archipel a engendré l'instauration du visa Balladur en 1995. Ce dernier a produit une nouvelle catégorie d'individu: « le klandestin comorien ».

DE LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ POUR LES MAHORAIS - ES.

Le nouveau statut politique de Mayotte maintenant amputé à l'archipel des Comores a donné naissance à une perturbation et un réajustement de l'équilibre psychosocial mahorais. Les jeunes générations doivent se construire une identité avec un mélange de deux cultures parfois contradictoires : la traditionnelle, dite comorienne ou des « anciens », et la française imposée par l'école, la télé et les institutions. Ce phénomène de cohabitation de deux référentiels différents, parfois s'excluant l'un de l'autre, est appelé le syncrétisme. A chaque génération la culture française prend un peu plus le pas sur la culture traditionnelle, et l'on peut entendre maintenant dans les cours de récréation l'insulte « sale anjouanais, sale comorien », une aberration quand on voit qu'il y a 40 ans ils étaient tous de la même nationalité. L'aliénation est efficace car on entend aujourd'hui dans la bouche des mahorais qu'ils sont plus proches des français que des comoriens.

Les écarts entre les valeurs comoriennes et occidentales provoquent le sentiment pour certains mahorais d'avoir à s'intégrer sur leur propre sol et donc d'être migrants chez eux.

Ce bouleversement des repères identitaires entraine de nombreuses conséquences, dont toutes ne sont pas encore perçues à ce jour. Frantz Fanon décrit un phénomène intéressant. Avant la seconde guerre mondiale et le concept de négritude amené par Aimé Césaire, les antillais se considéraient comme européens. Ils méprisaient les africains, les appelant « nègres » et ils n'hésitaient pas dans les colonies françaises à être encore plus sévères que ne l'étaient les colons blancs, afin de bien marquer le fossé qui les séparait du nègre.

L'homme dominé a besoin d'un plus noir, ou d'un plus pauvre que lui pour ne pas être le dernier maillon de la chaine, pour transférer le mépris et le sentiment d'infériorité qu'il ressent sur quelqu'un d'autre. Il faut trouver quelqu'un de moins intégré, de moins civilisé que soi pour, en le montrant du doigt, passer du statut d'oppressé à celui d'oppresseur . Ce changement de statut relève de l'estime de soi et permet de se faire une place dans la société. Cette construction de dignité est bancale, puisque coincée entre un plus fort et un plus faible que soi. Elle est le fruit de l'arbre colonial et de sa sève du développement.

Beaucoup de mahorais - es se tiennent actuellement à ce raisonnement, et ils prouvent leur attachement à la France en étant parfois plus sévères que les blanc-he-s sur les expulsions de klandestin-e-s comorien-ne-s. Serait ce dans l'espoir d'avoir des faveurs de la part de la France occupante, rappelant ainsi le zèle du gouvernement de Vichy dans la chasse aux juifs ? Les élus persistent dans ce domaine, orientant le discours ambiant sur la haine du clandestin et organisant des manifestations racistes à l'égard des comoriens. Rappelons pour l'anecdote que le maire de Bandrélé est toujours en fonction alors qu'il avait ordonné à ses employés municipaux de mettre le feu à 28 maisons de klandestins en 2006.

La dénonciation de ses voisin - e - s clan-

Hier la galère, aujourd'hui le Kwassa-kwassa



destin-e-s est fréquente à Mayotte, alors que chaque mahorais-e-s a de la famille sur au moins une des trois autres îles comoriennes. Ceci entraine une situation proche de la schizophrénie. Défendre certain-e-s de leurs cousin-e-s tout en en rejetant d'autres, c'est renier une partie de soi, de ses traditions, de son hospitalité ancestrale.

Bien sûr il existe un grand nombre de mahorais-e-s qui sont solidaires de leurs cousin-e-s comorien-n-e-s, seulement ils ne peuvent s'exprimer librement. La pression sociale et le discours ambiant veulent que l'on ait là bas des propos anti-comoriens, donc par extension contre sa culture. L'occupation coloniale française peut être comparée à une maladie auto-immune : le mahorais occupé en vient à détruire lui-même sa culture, ce qui constituait son identité. Nous assistons à Mayotte à un échantillon de ce que donne le phénomène de mondialisation, l'uniformisation des cultures pour former LA culture occidentale lisse que l'on perçoit derrière son écran.

Cette construction d'une nouvelle identité mahoraise n'aurait pas pu se faire aussi vite sans la réécriture de l'histoire.

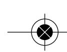
SUR LA RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE.

La population mahoraise est très jeune : plus de la moitié de la population a moins de 22 ans. Cette donnée additionnée au vide de contestation politique régnant sur l'île a de terribles effets quant à la conscience politique de chacun. Une des conséquences directes est la réécriture de l'histoire par les vainqueurs. En une quarantaine d'années les jeunes générations arrivent à être persuadés qu'ils ont voté en toute liberté pour leur attachement à la France et non aux Comores. Les mensonges des politiciens ainsi que le discours scolaire colonisateur ont effacé les conditions de ce premier vote en 1974. L'occupant français a usé de différents stratagèmes pour garder Mayotte sous son giron : violences, bannissements et meurtres des partisans indépendantistes, institution coloniale attisant les rancœurs ancestrales entre les îles... Diviser pour mieux régner est toujours d'actualité.

Il existe très peu d'écrits sur la décolonisation comorienne. La dépolitisation volontaire du peuple mahorais est flagrante. Aucun message politique sur les murs, pas de réel parti politique local, les élus locaux passent de l'UMP au PS d'une année à l'autre selon les Alizées. Le clan des grandes familles bourgeoises de l'île conserve la main mise sur l'île depuis 1974. Entre le début du 20e siècle et 1975, les habitants des quatre îles des Comores étaient tous désignés sous le même terme de citoyens de la république française, colonie islamique des Comores. Les mahorais arrivent maintenant à être convaincus que les Comores ne sont que trois îles, ce qui relève du négationnisme géographique quand on sait que l'île d'Anjouan n'est qu'à 70km de Mayotte.

La première bataille est celle des mots et on ne peut construire son raisonnement qu'avec les mots mis à notre disposition. C'est pourquoi nous, un groupe affinitaire autonome, avons décider de lutter avant tout sur ce point : en taguant sur l'île des messages politiques simples mais tus dans les livres d'histoire et par les politiques : « colonie ? , Comores = 4 îles, La France divise les Comores pour mieux régner, Tous responsables des rafles et déportations... » . Le but de ces tags est de planter des graines, en espérant qu'elles germeront dans la tête de certain-e-s mahorais-e-s, qu'ils se réapproprient leur passé actuellement réécrit, pour construire leur futur sans le joug colonial. Le but de nos actions directes non-violentes, médiatisées ou non, est de porter un discours radical aux antipodes du discours raciste des autorités. Nous souhaitons ainsi déplacer la pensée moyenne vers nos idées, créant un débat politique qui n'existait pas jusqu'alors. Nos revendications sont actuellement les suivantes : l'arrêt de l'occupation illégale de l'île par la France, l'abrogation immédiate du Visa Balladur, l'arrêt de toute expulsion, la fermeture du CRA... Nous souhaitons un changement radical de la situation politique à Mayotte, réalisé par les mahorais-e-s et comorien-ne-s et pour eux/elles. Nous ne sommes là que pour soulever des questions, à eux/elles de trouver leurs réponses.

Un membre des Indigné-e-s de Mayotte



RYTHMES SCOLAIRES UN DECRET EMBLEMATIQUE DU PROJET SUR L'ECOLE

Le projet de loi d'orientation et de programmation sur l'école (1) sera prochainement débattu au Parlement .
Le 8 janvier, le ministre de l'Education Peillon a présenté au Conseil Supérieur de l'Education (CSE) le projet de décret modifiant les rythmes scolaires dans le primaire. Les principales organisations syndicales ont voté contre. Cependant la circulaire d'application de ce décret a été publiée au B.O. (bulletin officiel) du 7 février.

Certes le décret qui aménage le temps scolaire en maternelle et dans le primaire n'est qu'une petite partie du projet de «refondation» de l'école envisagé par le gouvernement Hollande. Cependant il est le premier volet de la loi d'orientation ; de plus, il révèle les tendances et les enjeux qui président à cette loi enfin il a suscité plusieurs séries de manifestations et de grèves chez les personnels, essentiellement du premier degré, chez ceux-celles-là mêmes que le ministre croyaient acquis à sa cause.

UN FAUX ALLÉGEMENT POUR LES ÉLÈVES

Les rythmes concernent la semaine de l'écolier-e. Trois heures ou trois heures et demie de classe sont ajoutées le mercredi matin, ou le samedi sur dérogation. Ce qui permet d'enlever, le reste de la semaine, 45 minutes de classe chaque jour, les journées ne devant pas dépasser 5h30 (au lieu de 6 heures aujourd'hui), avec une pause méridienne d'au moins 1h30.

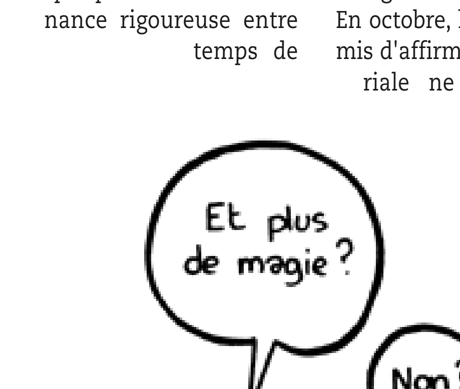
A l'intérieur de ce cadre, chaque mairie peut décider de proposer des activités périscolaires (Activités Pédagogiques Complémentaires- APC) au début de l'après-midi ou après la fin des cours, la sortie des élèves devant se faire à 16h30.
Certes, le consensus existe dans la société pour dire que l'organisation actuelle des rythmes scolaires n'est pas satisfaisante. Mais le décret ministériel n'aboutit qu'à un faux allégement du temps d'apprentissage des élèves, d'autant que les programmes délirants, et encore alourdis depuis 2008, restent en vigueur. Quatre journées aussi lourdes qu'avant et un lever matinal ainsi qu'une demi-journée de plus dans la semaine, parions que les enfants seront plus en forme !
De plus, seules la journée et la semaine scolaire sont prises en compte. On ne touche pas au rythme trimestriel, ni annuel (très concentré, 36 semaines pour 864 heures/an) pour tenter d'envisager un rééquilibrage plus global. C'est que les intérêts économiques dominent ; on le voit bien par exemple dans le cas du zonage des vacances dites d'hiver (février-mars) qui ne respectent pas pour tous une alternance rigoureuse entre temps de travail et temps de repos.

DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

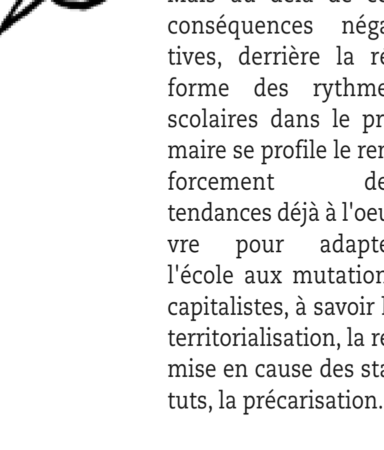
Même si le nombre d'heures en classe devant les élèves restera inchangé, les personnels devront se déplacer un cinquième jour chaque semaine, ce qui engendrera des coûts supplémentaires (garde de jeunes enfants, transports). L'amplitude de leur temps de travail et de leur présence dans l'école sera augmentée, pour peu que les activités périscolaires soient décidées par les mairies durant la pause de midi.
Pour piètre compensation, Peillon a promis aux enseignant-es du primaire une prime de 400 euros annuels. La distribution de primes, bien plus économique pour l'Etat qu'une augmentation des salaires, - pourtant parmi les plus bas en Europe (1600 par mois en début de carrière) et moindres que ceux des professeurs du secondaire -, pourrait servir de carotte. Il n'est pas question en effet d'augmenter les salaires des professeurs. En octobre, le ministre s'était même permis d'affirmer qu'une revalorisation salariale ne les intéressait pas : «Les enseignants accepteront, sans doute, de travailler une demi-journée supplémentaire sans être payés davantage. Quelle autre catégorie de fonctionnaires ferait le même effort ? »...

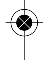
Mais au delà de ces conséquences négatives, derrière la réforme des rythmes scolaires dans le primaire se profile le renforcement des tendances déjà à l'oeuvre pour adapter l'école aux mutations capitalistes, à savoir la territorialisation, la remise en cause des statuts, la précarisation.











[1] Lire l'article «La refondation de l'école à l'aune des mutations du salariat», paru dans Courant Alternatif n° 225, décembre 2012)



TERRITORIALISATION ET RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS

Avec le décret Peillon, l'organisation de la semaine, dans les faits, place les enfants environ une heure de plus par journée d'école complète sous la responsabilité des collectivités locales. Donc, le nouveau rythme scolaire s'organise localement. Le décret se voulant moderne libéralise le cadre de l'organisation scolaire. C'est là le sens même de cette réforme : « Le décret relatif à l'aménagement du temps scolaire permet de mettre en place une organisation de la semaine scolaire concertée et adaptée aux besoins et aux ressources des territoires (articles 4 et 5 du décret) ».

Avec la réforme du rythme scolaire, les prérogatives et le pouvoir décisionnaire des acteurs externes à l'école sont renforcés.

C'est en effet aux maires ou aux présidents d'EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) qu'est dévolu le rôle de proposer aux DASEN (Directeurs académiques des services de l'éducation nationale des départements) des projets de réaménagement du temps scolaire, dans le cadre du décret ministériel ; ils peuvent le faire indépendamment du conseil d'école (composé des enseignant-es, des représentants des parents, de l'inspecteur de circonscription et du maire), donc sans et même contre l'avis des enseignant-es et des personnels.

Dans ces projets, les maires présentent l'organisation des activités périscolaires qui pourront se faire dans le cadre des PET (délicat acronyme pour Projets éducatifs territoriaux), à l'élaboration desquels seront associés les administrations de l'Etat concernées (dont la police et l'armée) et « les autres partenaires intéressés » ... ces partenaires pouvant être des associations sportives et culturelles, mais, finances obligent, pourquoi pas des entreprises, sponsors ou « mécènes », intéressées à développer un marché périscolaire.

Il s'agit d'un transfert de pouvoir en matière de politique éducative, engageant la mise sous tutelle des écoles par les collectivités locales, l'ingérence de ces dernières dans l'organisation pédagogique et pratique. Ceci entre bien dans la logique des lois de décentralisation-territorialisation amorcées depuis plusieurs décennies (régionalisation du service d'orientation des collèges et lycées, formation professionnelle sous la coupe des Régions...), en cohérence avec la recherche d'une « compétitivité des territoires » : « La réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial », plus en phase avec les besoins des décideurs économiques locaux. Derrière les rythmes scolaires, c'est cette contractualisation locale qui est l'enjeu fondamental de ce projet.

D'ailleurs, les communes sont seules habilitées à décider, d'ici le 31 mars, si elles appliquent la réforme dès septembre 2013 ou bien en 2014... , année des élections municipales.

Dans le premier cas, elles toucheront une aide « d'amorçage » de 50 euros par enfant (90 dans les zones d'éducation prioritaire), ce qui représente un fonds de 250 millions d'euros, somme qui est loin d'être suffisante pour gérer correctement ce temps en dehors de la classe, puisque les mairies en estiment le coût, elles, à 150 euros par enfant. Cette obole est surtout, de la part du ministère, une incitation politique à aller très vite et à se lancer dès la rentrée 2013. Il serait en effet contre-productif pour Peillon, et plus globalement pour le gouvernement, d'afficher lors de la prochaine rentrée un pourcentage trop faible d' « écoliers à quatre jours et demi ». Par ailleurs, ce financement ne sera pas pérenne puisqu'il est présenté comme un fonds spécifique et « exceptionnel » pour la seule année 2013.

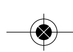
Par ces temps de vaches maigres et d'endettement étatique et communal, on se demande vraiment comment seront financées ces heures périscolaires. Il y a de quoi s'interroger aussi bien sur les aménagements et les conditions matérielles (garderie, transports, locaux adaptés ...) que sur la qualité des activités et de l'encadrement. Personne ne peut obliger les communes à mettre en place des activités sportives, culturelles et artistiques telles qu'annoncées par le décret, et qui nécessiteront des dépenses supplémentaires de personnel et de charges. Personne ne peut les contraindre non plus à ce que ce nouveau temps éducatif soit gratuit pour les familles. De plus, les mairies n'ont pas toutes les mêmes moyens. A l'heure actuelle, les disparités territoriales, en termes de ressources mais aussi de priorités politiques, sont bien connues . Dans les écoles primaires, elles révèlent des écarts de financement de 1 à 10, créant des contextes d'apprentissage très inégaux. La réforme des rythmes scolaires renforcera encore davantage ces inégalités territoriales au profit des communes les plus favorisées.

TOUJOURS PLUS DE PRÉCARITÉ

On peut s'attendre aussi à ce que les recrutements soient toujours plus précaires pour les animateurs-trices dévolus à l'encadrement des activités scolaires et périscolaires, et que leurs horaires soient des plus morcelés et leurs rémunérations des plus réduites.

Le gouvernement compte sans doute sur deux types de nouveaux contrats précaires qu'il a instaurés récemment.

D'une part, comme vivier possible où les collectivités territoriales et les associations pourront puiser quelques animateurs-trices, les « emplois d'avenir » lancés début janvier. Ils s'adressent à des jeunes peu (CAP) ou pas qualifiés, « jeunes résidant en ZUS (zones urbaines sensibles) ou dans des zones d'emploi où le taux de chômage des jeunes est supérieur à la moyenne nationale. » Ces contrats de un à trois ans, à temps plein, rémunérés au Smic , bénéficient d'une aide de l'État à hauteur de 75 % du montant brut pour les employeurs du secteur non-marchand (1070 euros) - et de 35 % pour le secteur marchand (499



euros). L'objectif est de 100 000 emplois en 2013 et 50 000 supplémentaires en 2014. L'État compte financer ces emplois à hauteur de 2,3 milliards d'euros en 2013.
Dans la fonction publique, et dans l'enseignement en particulier, ces emplois serviront à pallier les sous-effectifs permanents et permettront de remplacer des postes statutaires par des emplois précaires.
D'autre part, les emplois plus spécifiques « d'avenir professeur » (18 000 prévus en trois ans) pour le recrutement desquels le ministère de l'éducation a ouvert les inscriptions en janvier 2013. Ces emplois concernent des étudiant-es boursiers de moins de 25 ans, en licence ou master, qui ont résidé au moins 2 ans dans une ZUS ou qui ont effectué au moins 2 ans d'études secondaires dans un établissement ZEP (Zone d'éducation prioritaire) et qui s'engagent à passer un concours d'enseignant. Ils-elles sont recrutés sur dossier examiné par l'université et le rectorat, puis subissent un entretien d'embauche par la direction de l'école, du collège ou encore du lycée, pour un contrat d'un an renouvelable deux fois. Ils - elles travailleront 12 heures hebdomadaires annualisées pour accompagner les activités périscolaires complémentaires et assurer des séquences pédagogiques sous la responsabilité d'un - e enseignant - e. Ils - elles toucheront 617 euros net en plus de leur bourse, soit 900 euros en moyenne.
Il s'agit là d'un contrat de droit privé qui continue de saper le service public et le statut ainsi que d'un recrutement local qui soumet les étudiant-es-travailleur-ses au plus grand arbitraire hiérarchique.

PASSAGE EN FORCE ET MOBILISATION DES PERSONNELS

Le gouvernement et son ministre de l'éducation s'étaient félicités d'avoir bien préparé leur réforme par des concertations engagées depuis juillet avec les bureaucraties syndicales et ils n'avaient pas pensé que la base pourrait renâcler. Ils s'étaient flattés d'instaurer une méthode durable de « dialogue social », un « changement de gouvernance » et ils n'avaient pas anticipé la contestation vigoureuse des enseignant- es du primaire.

L'action la plus récente a été la grève, très suivie, du 12 février, appelée par une intersyndicale CGT/CNT/FO/SUD, puis par le puissant SNUipp - FSU. Précédemment, il y avait eu des manifestations localisées en Ile de France le 19 décembre et le 2 février, des grèves le 17 janvier dans les Hauts de Seine (92), le 22 janvier à Paris et dans le 92, autant d'actions pour protester contre cette réforme des rythmes et son application par la mairie de Paris qui se voudrait exemplaire et aurait valeur de test pour l'ensemble des villes et territoires français.

La grève de la fonction publique du 31 janvier, appelée sur tout le territoire, avait été peu suivie, en revanche, dans les établissements scolaires.

Mais si les personnels ont manifesté de façon importante leur mécontentement, la mobilisation n'a touché réellement que l'école primaire. Les tendances hyper-corporatistes du chacun-e dans son type d'établissement scolaire sont toujours, et plus que jamais peut-être, vivaces : les enseignant - es en lycée continuent à endurer sans broncher les dégâts de la réforme Chatel du gouvernement précédent, ceux-celles qui travaillent en collège attendent de voir ce que le ministre leur concoctera en matière de réaménagement du temps scolaire   dans les universités, un autre projet menace : la nouvelle loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et la recherche dont le contenu aggravera la logique de la LRU (loi sur l' « autonomie » des universités)...
Par ailleurs, les syndicats enseignants ne sont pas tous non plus sur la même longueur d'onde. Certains exigent le retrait pur et simple du décret ainsi que du projet de loi d'orientation dans son ensemble ; d'autres ne réclament que l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, d'autres se contentent de demander un sursis pour prendre le temps de la réécriture d'une réforme mieux ficelée et concertée. D'autres enfin (UNSA, SGEN - CFDT) font confiance au gouvernement.

De plus, la mesure pour la semaine de quatre jours et demi, présentée par le ministre comme une clé essentielle pour résoudre le problème de l'échec scolaire, fait écran aux mesures de fond et à tous les autres sujets, qui de ce fait, ne sont pas traités ; elle tend à écraser les autres revendications qui exigent une amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement des élèves et des conditions de travail de l'ensemble des personnels : à savoir, rétablir les postes supprimés (80 000 en 5 ans ; et sur les 60 000 postes promis par le gouvernement Hollande, seuls 1 000 sont arrivés sur le terrain à la rentrée 2012) ; en finir avec les statuts précaires ; travailler moins et autrement ; favoriser le travail en équipe ; rétablir les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) ; alléger les effectifs par classe ; revoir les programmes ; en finir avec le « socle commun » cher à l'Europe, avec le livret personnel de compétences destiné à le valider ainsi qu'avec les évaluations nationales, normatives et dévorantes et le document Base-élèves...

En fait, les enseignant - es s'inquiètent plus des méthodes ministérielles et des modalités de la réforme que de son fond et de ses finalités. C'est aussi que la précipi-

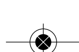


tation et la pression qu'impose le gouvernement conduisent à escamoter les débats de fond et à occulter tous les autres aspects de sa politique éducative. De plus il mène sa réforme morceau par morceau, en commençant par le primaire, ce qui rend plus difficile une prise de conscience globale des véritables enjeux visés par la « refondation » de l'école.

Le ministre actuel a pour tâche de poursuivre la logique définie depuis plus de 20 ans au niveau de l'Europe : il s'agit de casser le statut de la fonction publique, en particulier en remettant en cause la garantie de l'emploi et les modes de recrutement. Il s'agit de faire que les écoles répondent au plus près aux exigences des patrons du bassin d'emploi où elles se situent et, pour plus d'efficacité, d'en faire assumer la gestion aux politiciens des collectivités locales et régionales. « L'éducation nationale est capable de changer le contenu de ses diplômes et de ses formations pour répondre rapidement aux besoins de l'économie et des entreprises ; elle est mobile. La co - éducation c'est aussi cela » (Vincent Peillon dans Les Echos du 3 octobre 2012).

Alors que Peillon déclarait, en octobre 2012 : « Passer en force est toujours contre - productif. Il faut arriver à convaincre tous les acteurs du bien-fondé des réformes que nous devons conduire », passer en force, c'est pourtant ce qu'il compte faire, en dépit des réactions vives qu'a entraînées ses mesures de réaménagement des rythmes scolaires dans le premier degré.
Les enseignant-es, qui paraissaient tétanisés jusqu'ici, semblent se réveiller progressivement ; mais il reste à construire une riposte d'ampleur et qui concernerait tout le système d'éducation.

Kris, le 19 février

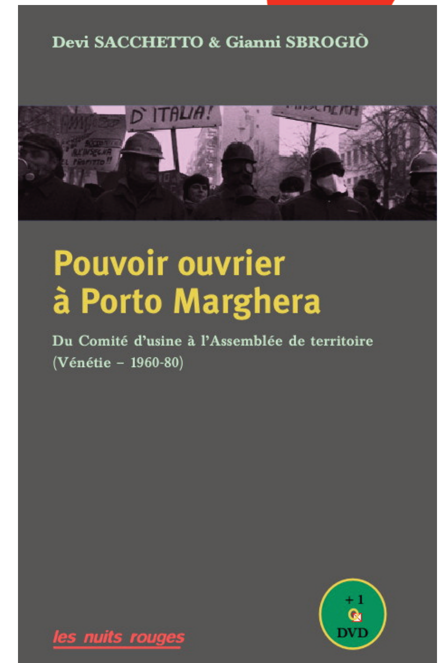




Quelle surprise ! Voilà que… votre journal préféré, celui dont vous ne pourriez un seul instant vous passer, annonce qu'il a quelques menues difficultés. Étonnant non, après ces presque dix ans, à tenir, dressés que nous sommes sur nos principes anti-pub, anti-hiérarchiques et anti-chapelles ! Il est qu'on a bien l'intention de continuer encore quelques siècles avec vous, vos contributions, vos propositions et les gains récoltés après que vous ayez mis en vente les quelques biens dont vous disposez. Vous aurez donc lu partout qu'on souhaite rassembler pas mal de caillasse pour vous – et nous satisfaire – encore et avoir les moyens de réaliser reportages, enquêtes, articles en étant un peu moins à l'étouffé. Même si l'on sait bien que l'air du temps est chargé de grosses difficultés, votre participation, quelle qu'elle soit, à *CQFD* répond aussi d'une mise en commun. Ici, à Marseille, depuis notre grotte, on gratte, on s'acharne et s'échine. Ils n'ont pas fini d'entendre parler de nous tous. Un grand merci à toutes et tous.

PS : dernière vilenie, le prix de votre mensuel est passé à 2,5 euros…

Devi Sacchetto et Gianni Sbrogio
POUVOIR OUVRIER À PORTO MARGHERA - DU COMITÉ D'USINE À L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE (VÉNÉTIE, 1960-1980)
Les Nuits rouges, 2012
14 euros



Pouvoir ouvrier à Porto Marghera

Cet ouvrage est le dernier volet d'un ensemble consacré à l'autonomie ouvrière italienne. Après la Fiat (Turin) et la Magneti Marelli (Milan), Devi Sacchetto et Gianni Sbrogio font la lumière sur près de deux décennies d'action ouvrière radicale dans l'usine Montedison de Porto Marghera, quartier ouvrier de Venise situé sur la terre ferme.

Trois lieux, trois univers différents

Mirafiori, le site de la Fiat turinoise, accueille environ 50 000 ouvriers à la fin des années 1960. A la même période, la Magneti Marelli en compte près de 4 000, tout comme la Montedison. A Turin et Milan règne le secteur automobile ; à Porto Marghera, la chimie est le secteur de pointe. Si la Lombardie et le Piémont sont des terres de vieille industrialisation à l'histoire ouvrière importante, ce n'est pas le cas de la Vénétie, région à dominante agraire, l'industrie chimique ne s'y développant qu'après 1945. Dernière différence : alors que le secteur automobile en plein boom repose sur l'exploitation d'une main d'oeuvre composée d'ouvriers spécialisés pour une bonne part venus de l'Italie du sud, à la Montedison, l'usine comprend des ouvriers qualifiés (3000) et des techniciens (1000), natifs de la région et ayant gardé parfois un pied dans l'agriculture. Beaucoup de choses séparent ainsi Fiat, Magneti Marelli et Montedison. Pourtant, dans ces trois lieux, l'autonomie ouvrière va quitter les livres et s'incarner dans l'action quotidienne.

Du comité ouvrier…

A la Montedison, le comité voit le jour en 1968 et défend des revendications en marge de celles avancées par les bureaucraties syndicales. Il se bat pour des augmentations uniformes de salaires, la parité entre ouvriers et employés (congés, retraites…), pour la réduction des cadences ou l'intégration des travailleurs de la sous-traitance. Il fait également de la nocivité du travail dans l'industrie chimique un enjeu central et polémique. Alors que les syndicats échangent souvent des conditions de travail dangereuses contre l'octroi de primes, le comité ouvrier refuse de monnayer la vie du travailleur : si des secteurs de l'usine sont nocifs, les travailleurs doivent s'en retirer et continuer à toucher leurs salaires jusqu'à ce que le patron ait effectué les travaux adéquats ! Comme les autres comités ouvriers, il refuse la délégation de pouvoir et se heurte donc aux syndicats et au Parti communiste. Mais Porto Marghera n'est pas Milan ni Turin. Si là-bas le PCI est un parti puissant, ici, son influence est moindre.

Qui sont ces travailleurs radicalisés ? Des militants politisés, ex-PC ou PS, en lien avec les groupes d'extrême-gauche, mais également une nouvelle génération d'ouvriers et de techniciens. En Italie, la volonté des techniciens de se démarquer des ouvriers était beaucoup moins forte qu'en France parce que l'identité de ce « groupe social » n'était encore qu'en formation, et que les opéraïstes italiens les considéraient la plupart d'entre eux comme des « producteurs de plus-value », au même titre que les ouvriers. Dans toutes leurs luttes, ils appliquent le principe opéraïste « ne demande pas, prends ! et organise-toi en conséquence »

… à l'Assemblée régionale

En 1972, en désaccord avec la volonté des organisations d'extrême-gauche (Potere operaio, Il Manifesto, Lotta continua…) de se réinscrire dans le jeu politicien ou syndical, les militants du comité ouvrier fondent avec d'autres comités vénitiens une Assemblée autonome régionale. Leur volonté est de sortir des murs de l'usine et de lutter aussi bien contre les loyers trop chers, les hausses des tarifs de l'électricité ou des produits de première nécessité. Ils mèneront ainsi quelques campagnes d'auto-réduction. Parallèlement, cette Assemblée régionale développera avec ses revues, ControLavoro (Contre le travail) et LavoroZero (ZéroTravail) une critique cinglante du salariat.

À partir de 1976, l'atmosphère change. L'Assemblée régionale n'est portée que par quelques dizaines de militants usés par une décennie d'activisme. Parallèlement, l'État italien, épaulé par le PCI, se lance en 1979 dans une grande opération de criminalisation de l'extrême-gauche au nom de la lutte contre le terrorisme. L'Assemblée régionale est décapitée. L'autonomie ouvrière à Porto Marghera a vécu, elle qui avait mis en évidence le « potentiel d'une classe subordonnée qui devient sujet actif, et qui le devient par un jaillissement interne d'autonomie et de liberté ».

Patsy